COMPTES ANNUELS ET/OU AUTRES DOCUMENTS À DÉPOSER EN VERTU DU CODE DES SOCIÉTÉS ET DES ASSOCIATIONS

DONNÉES D'IDENTIFICATION (à la date du dépôt)

Dénomination : **FLUXYS**
Forme juridique : Société anonyme
Adresse : AVENUE DES ARTS N° : 31 Boîte :
Code postal : 1040 Commune : Etterbeek
Pays : Belgique
Registre des personnes morales (RPM) - Tribunal de l'entreprise de Bruxelles, francophone
Adresse Internet :
Adresse e-mail :

Numéro d'entreprise 0827.783.746

Date du dépôt du document le plus récent mentionnant la date de publication des actes constitutif et modificatif(s) des statuts 11-01-2022

Ce dépôt concerne :

☒ les COMPTES ANNUELS en EURO approuvés par l'assemblée générale du 10-05-2022

☒ les AUTRES DOCUMENTS

relatifs à

l'exercice couvrant la période du 01-01-2021 au 31-12-2021

l'exercice précédent des comptes annuels du 01-01-2020 au 31-12-2020

Les montants relatifs à l'exercice précédent ne sont pas identiques à ceux publiés antérieurement.

Numéros des sections du document normalisé non déposées parce que sans objet :

C-cap 6.2.1, C-cap 6.2.2, C-cap 6.2.3, C-cap 6.2.4, C-cap 6.2.5, C-cap 6.3.1, C-cap 6.3.3, C-cap 6.3.4, C-cap 6.3.5, C-cap 6.3.6, C-cap 6.5.2, C-cap 6.8, C-cap 6.18.2, C-cap 6.20, C-cap 9, C-cap 11, C-cap 12, C-cap 13, C-cap 14, C-cap 15

LISTE DES ADMINISTRATEURS, GÉRANTS ET COMMISSAIRES ET DÉCLARATION CONCERNANT UNE MISSION DE VÉRIFICATION OU DE REDRESSEMENT COMPLÉMENTAIRE

LISTE DES ADMINISTRATEURS, GÉRANTS ET COMMISSAIRES

LISTE COMPLÈTE des nom, prénoms, profession, domicile (adresse, numéro, code postal et commune) et fonction au sein de la société

ACHAOUI ABDELLAH
Minnezangerslaan 112
1080 Molenbeek-Saint-Jean
BELGIQUE
Début de mandat : 2022-01-26 Fin de mandat : 2022-05-10 Administrateur

BOULANGER ANDRE
Baccalauréat et Maîtrise en Sciences
Avenue Briand 111 1220
G1R 5X2 QUEBEC (CANADA)
CANADA
Début de mandat : 2017-05-10 Fin de mandat : 2023-05-09 Administrateur

GRYFFROY ANDRIES
Ingénieur Industriel
Platanendreef 27
9090 Melle
BELGIQUE
Début de mandat : 2016-05-10 Fin de mandat : 2022-05-10 Administrateur

GREGOIRE CLAUDE
Ingénieur Civil
Route de Limbourg 65
4845 Jalhay
BELGIQUE
Début de mandat : 2016-05-10 Fin de mandat : 2022-05-10 Vice-président du Conseil d'Administration

TERMONT DANIEL
Korte Rijakkerstraat 30
9030 Mariakerke (Gent)
BELGIQUE
Début de mandat : 2016-05-10 Fin de mandat : 2022-05-10 Président du Conseil d'Administration

FONTAINE FRANCOIS
Représentant du Gouvernement
Avenue de l'Europe 259
6010 Couillet
BELGIQUE
Début de mandat : 2016-05-10 Fin de mandat : 2022-05-10 Administrateur

ANSOMS JOS
Licencié en Politique Economique et Sociale
Molenbosweg 29
2990 Wuustwezel
BELGIQUE
Début de mandat : 2016-05-10 Fin de mandat : 2022-05-10 Administrateur

PIETTE JOSLY
Licencié en Politique Economique et Sociale
Rue Lulay 53
4690 Bassenge
BELGIQUE
Début de mandat : 2020-05-12 Fin de mandat : 2026-05-12 Administrateur

HUJOEL LUC
Licencié en Sciences Economiques
Avenue du Parc de Woluwé 46
1160 Auderghem
BELGIQUE
Début de mandat : 2016-05-10 Fin de mandat : 2022-01-26 Administrateur

KELCHTERMANS LUDO
Licencié en Sciences Economiques
Kruisdijk 3
3990 Peer
BELGIQUE
Début de mandat : 2019-12-01 Fin de mandat : 2025-05-13 Administrateur

DE BUCK PASCAL
Licencié en Droit
Vanillestraat 7
9041 Oostakker
BELGIQUE
Début de mandat : 2016-05-10 Fin de mandat : 2022-05-10 Administrateur délégué

COTE PATRICK
Baccalauréat en commerce
Rue de l'assomption 14
75016 Paris
FRANCE
Début de mandat : 2020-09-24 Fin de mandat : 2023-05-09 Administrateur

MOENS RENAUD
Ingénieur Commercial
Rue H.Bayet 115
6180 Courcelles
BELGIQUE
Début de mandat : 2016-05-10 Fin de mandat : 2022-05-10 Administrateur

EY Bedrijfsrevisoren BV (B00160)
0446334711
De Kleetlaan 2
1831 Diegem
BELGIQUE
Début de mandat : 2019-05-14 Fin de mandat : 2022-05-10 Réviseur d'entreprises

Représenté directement ou indirectement par :

VAN DOOREN MARNIX (A01753)
Reviseur
Keierberg 46
1730 Asse
BELGIQUE

VAN GASSE WIM (A02276)
Reviseur
Distellaan 84
8400 Oostende
BELGIQUE

DÉCLARATION CONCERNANT UNE MISSION DE VÉRIFICATION OU DE REDRESSEMENT COMPLÉMENTAIRE

L'organe de gestion déclare qu'aucune mission de vérification ou de redressement n'a été confiée à une personne qui n'y est pas autorisée par la loi, en application des articles 34 et 37 de la loi du 22 avril 1999 relative aux professions comptables et fiscales.

Les comptes annuels n'ont pas été vérifiés ou corrigés par un expert-comptable externe, par un réviseur d'entreprises qui n'est pas le commissaire.

Dans l'affirmative, sont mentionnés dans le tableau ci-dessous: les nom, prénoms, profession et domicile; le numéro de membre auprès de son institut et la nature de la mission:

A. La tenue des comptes de la société*,
B. L'établissement des comptes annuels*,
C. La vérification des comptes annuels et/ou
D. Le redressement des comptes annuels.

Si des missions visées sous A. ou sous B. ont été accomplies par des comptables agréés ou par des comptables-fiscalistes agréés, peuvent être mentionnés ci-après: les nom, prénoms, profession et domicile de chaque comptable agréé ou comptable-fiscaliste agréé et son numéro de membre auprès de l'Institut Professionnel des Comptables et Fiscalistes agréés ainsi que la nature de sa mission.

(* Mention facultative.)

Nom, prénoms, profession, domicile	Numéro de membre	Nature de la mission (A, B, C et/ou D)

COMPTES ANNUELS

BILAN APRÈS RÉPARTITION

	Ann.	Codes	Exercice	Exercice précédent
ACTIF				
FRAIS D'ÉTABLISSEMENT	6.1	20	**665.494**	**776.773**
ACTIFS IMMOBILISÉS		21/28	**2.305.029.802**	**2.135.535.977**
Immobilisations incorporelles	6.2	21		
Immobilisations corporelles	6.3	22/27	**713.111**	**964.690**
Terrains et constructions		22		
Installations, machines et outillage		23	713.111	964.690
Mobilier et matériel roulant		24		
Location-financement et droits similaires		25		
Autres immobilisations corporelles		26		
Immobilisations en cours et acomptes versés		27		
Immobilisations financières	6.4/6.5.1	28	**2.304.316.691**	**2.134.571.287**
Entreprises liées	6.15	280/1	2.303.720.561	2.133.485.329
Participations		280	2.303.720.561	2.133.485.329
Créances		281		
Entreprises avec lesquelles il existe un lien de participation	6.15	282/3	220.500	100.000
Participations		282	220.500	100.000
Créances		283		
Autres immobilisations financières		284/8	375.630	985.958
Actions et parts		284	312.523	949.531
Créances et cautionnements en numéraire		285/8	63.107	36.427

	Ann.	Codes	Exercice	Exercice précédent
ACTIFS CIRCULANTS		29/58	**1.257.150.821**	**1.272.878.774**
Créances à plus d'un an		29	**1.040.104.260**	**1.070.424.095**
Créances commerciales		290		
Autres créances		291	1.040.104.260	1.070.424.095
Stocks et commandes en cours d'exécution		3		
Stocks		30/36		
Approvisionnements		30/31		
En-cours de fabrication		32		
Produits finis		33		
Marchandises		34		
Immeubles destinés à la vente		35		
Acomptes versés		36		
Commandes en cours d'exécution		37		
Créances à un an au plus		40/41	**53.930.563**	**52.339.274**
Créances commerciales		40	1.438.769	698.676
Autres créances		41	52.491.794	51.640.598
Placements de trésorerie	6.5.1/6.6	50/53	**24.497.754**	**55.400.969**
Actions propres		50		
Autres placements		51/53	24.497.754	55.400.969
Valeurs disponibles		54/58	**123.894.982**	**83.385.311**
Comptes de régularisation	6.6	490/1	**14.723.262**	**11.329.125**
TOTAL DE L'ACTIF		20/58	**3.562.846.117**	**3.409.191.524**

		Ann.	Codes	Exercice	Exercice précédent
PASSIF					
CAPITAUX PROPRES			10/15	**1.874.744.049**	**1.863.874.081**
Apport		6.7.1	10/11	**1.788.829.509**	**1.788.468.084**
Capital			10	1.706.811.158	1.706.535.158
Capital souscrit			100	1.741.533.383	1.741.257.383
Capital non appelé			101	34.722.225	34.722.225
En dehors du capital			11	82.018.351	81.932.926
Primes d'émission			1100/10	82.018.351	81.932.926
Autres			1109/19		
Plus-values de réévaluation			12		
Réserves			13	**82.072.887**	**74.586.665**
Réserves indisponibles			130/1	82.072.887	74.586.665
Réserve légale			130	82.072.887	74.586.665
Réserves statutairement indisponibles			1311		
Acquisition d'actions propres			1312		
Soutien financier			1313		
Autres			1319		
Réserves immunisées			132		
Réserves disponibles			133		
Bénéfice (Perte) reporté(e)	(+)/(-)		14	**3.826.768**	**787.496**
Subsides en capital			15	**14.885**	**31.836**
Avance aux associés sur la répartition de l'actif net			19		
PROVISIONS ET IMPÔTS DIFFÉRÉS			16	**4.962**	**10.612**
Provisions pour risques et charges			160/5		
Pensions et obligations similaires			160		
Charges fiscales			161		
Grosses réparations et gros entretien			162		
Obligations environnementales			163		
Autres risques et charges		6.8	164/5		
Impôts différés			168	**4.962**	**10.612**

	Ann.	Codes	Exercice	Exercice précédent
DETTES		17/49	**1.688.097.106**	**1.545.306.831**
Dettes à plus d'un an	6.9	17	**558.780.880**	**473.693.715**
Dettes financières		170/4	558.780.880	473.693.715
Emprunts subordonnés		170		
Emprunts obligataires non subordonnés		171	248.780.880	248.693.715
Dettes de location-financement et dettes assimilées		172		
Etablissements de crédit		173	310.000.000	225.000.000
Autres emprunts		174		
Dettes commerciales		175		
Fournisseurs		1750		
Effets à payer		1751		
Acomptes sur commandes		176		
Autres dettes		178/9		
Dettes à un an au plus	6.9	42/48	**1.117.273.212**	**1.063.046.448**
Dettes à plus d'un an échéant dans l'année		42	65.000.000	150.000.000
Dettes financières		43	905.976.785	765.581.183
Etablissements de crédit		430/8		51.111
Autres emprunts		439	905.976.785	765.530.072
Dettes commerciales		44	4.442.772	3.812.951
Fournisseurs		440/4	4.442.772	3.812.951
Effets à payer		441		
Acomptes sur commandes		46		
Dettes fiscales, salariales et sociales	6.9	45	2.654.708	2.530.429
Impôts		450/3	417.963	298.695
Rémunérations et charges sociales		454/9	2.236.745	2.231.734
Autres dettes		47/48	139.198.947	141.121.885
Comptes de régularisation	6.9	492/3	**12.043.014**	**8.566.668**
TOTAL DU PASSIF		10/49	**3.562.846.117**	**3.409.191.524**

COMPTE DE RÉSULTATS

		Ann.	Codes	Exercice	Exercice précédent
Ventes et prestations			70/76A	**11.023.964**	**12.339.461**
Chiffre d'affaires		6.10	70	6.813.237	8.070.096
En-cours de fabrication, produits finis et commandes en cours d'exécution: augmentation (réduction)	(+)/(-)		71		
Production immobilisée			72		
Autres produits d'exploitation		6.10	74	4.210.727	4.269.365
Produits d'exploitation non récurrents		6.12	76A		
Coût des ventes et des prestations			60/66A	**27.189.031**	**27.385.504**
Approvisionnements et marchandises			60		
Achats			600/8		
Stocks: réduction (augmentation)	(+)/(-)		609		
Services et biens divers			61	16.464.813	16.414.882
Rémunérations, charges sociales et pensions	(+)/(-)	6.10	62	10.419.785	10.686.037
Amortissements et réductions de valeur sur frais d'établissement, sur immobilisations incorporelles et corporelles			630	251.579	290.972
Réductions de valeur sur stocks, sur commandes en cours d'exécution et sur créances commerciales: dotations (reprises)	(+)/(-)	6.10	631/4		
Provisions pour risques et charges: dotations (utilisations et reprises)	(+)/(-)	6.10	635/8		-7.994
Autres charges d'exploitation		6.10	640/8	52.854	1.607
Charges d'exploitation portées à l'actif au titre de frais de restructuration	(-)		649		
Charges d'exploitation non récurrentes		6.12	66A		
Bénéfice (Perte) d'exploitation	(+)/(-)		9901	**-16.165.067**	**-15.046.043**

		Ann.	Codes	Exercice	Exercice précédent
Produits financiers			75/76B	**178.747.119**	**156.614.429**
Produits financiers récurrents			75	178.747.119	156.614.429
Produits des immobilisations financières			750	156.635.019	132.208.412
Produits des actifs circulants			751	21.047.821	23.096.975
Autres produits financiers		6.11	752/9	1.064.279	1.309.042
Produits financiers non récurrents		6.12	76B		
Charges financières			65/66B	**12.766.472**	**14.202.887**
Charges financières récurrentes		6.11	65	12.129.464	12.604.127
Charges des dettes			650	11.040.496	10.820.382
Réductions de valeur sur actifs circulants autres que stocks, commandes en cours et créances commerciales: dotations (reprises)	(+)/(-)		651		
Autres charges financières			652/9	1.088.968	1.783.745
Charges financières non récurrentes		6.12	66B	637.008	1.598.760
Bénéfice (Perte) de l'exercice avant impôts	(+)/(-)		9903	**149.815.580**	**127.365.499**
Prélèvement sur les impôts différés			780	**5.650**	**5.676**
Transfert aux impôts différés			680		
Impôts sur le résultat	(+)/(-)	6.13	67/77	**96.789**	**-88.863**
Impôts			670/3	96.789	1.412
Régularisation d'impôts et reprise de provisions fiscales			77		90.275
Bénéfice (Perte) de l'exercice	(+)/(-)		9904	**149.724.441**	**127.460.038**
Prélèvement sur les réserves immunisées			789		
Transfert aux réserves immunisées			689		
Bénéfice (Perte) de l'exercice à affecter	(+)/(-)		9905	**149.724.441**	**127.460.038**

AFFECTATIONS ET PRÉLÈVEMENTS

		Codes	Exercice	Exercice précédent
Bénéfice (Perte) à affecter	(+)/(-)	9906	**150.511.937**	**146.269.541**
Bénéfice (Perte) de l'exercice à affecter	(+)/(-)	(9905)	149.724.441	127.460.038
Bénéfice (Perte) reporté(e) de l'exercice précédent	(+)/(-)	14P	787.496	18.809.503
Prélèvement sur les capitaux propres		791/2		
sur l'apport		791		
sur les réserves		792		
Affectation aux capitaux propres		691/2	**7.486.222**	**6.373.002**
à l'apport		691		
à la réserve légale		6920	7.486.222	6.373.002
aux autres réserves		6921		
Bénéfice (Perte) à reporter	(+)/(-)	(14)	**3.826.768**	**787.496**
Intervention des associés dans la perte		794		
Bénéfice à distribuer		694/7	**139.198.947**	**139.109.043**
Rémunération de l'apport		694	139.198.947	139.109.043
Administrateurs ou gérants		695		
Travailleurs		696		
Autres allocataires		697		

ANNEXE

ETAT DES FRAIS DE CONSTITUTION, D'AUGMENTATION DE CAPITAL OU D'AUGMENTATION DE L'APPORT, FRAIS D'ÉMISSION D'EMPRUNTS ET FRAIS DE RESTRUCTURATION

		Codes	Exercice	Exercice précédent
Valeur comptable nette au terme de l'exercice		20P	**XXXXXXXXX**	**776.773**
Mutations de l'exercice				
Nouveaux frais engagés		8002	150.000	
Amortissements		8003	261.279	
Autres	(+)/(-)	8004		
Valeur comptable nette au terme de l'exercice		(20)	**665.494**	
Dont				
Frais de constitution, d'augmentation de capital ou d'augmentation de l'apport, frais d'émission d'emprunts et autres frais d'établissement		200/2	665.494	
Frais de restructuration		204		

ETAT DES IMMOBILISATIONS CORPORELLES

		Codes	Exercice	Exercice précédent
INSTALLATIONS, MACHINES ET OUTILLAGE				
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice		8192P	**XXXXXXXXXX**	**1.935.568**
Mutations de l'exercice				
Acquisitions, y compris la production immobilisée		8162		
Cessions et désaffectations		8172		
Transferts d'une rubrique à une autre	(+)/(-)	8182		
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice		8192	**1.935.568**	
Plus-values au terme de l'exercice		8252P	**XXXXXXXXXX**	
Mutations de l'exercice				
Actées		8212		
Acquises de tiers		8222		
Annulées		8232		
Transférées d'une rubrique à une autre	(+)/(-)	8242		
Plus-values au terme de l'exercice		8252		
Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice		8322P	**XXXXXXXXXX**	**970.878**
Mutations de l'exercice				
Actés		8272	251.579	
Repris		8282		
Acquis de tiers		8292		
Annulés à la suite de cessions et désaffectations		8302		
Transférés d'une rubrique à une autre	(+)/(-)	8312		
Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice		8322	**1.222.457**	
VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE		(23)	**713.111**	

ETAT DES IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES

		Codes	Exercice	Exercice précédent
ENTREPRISES LIÉES - PARTICIPATIONS, ACTIONS ET PARTS				
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice		8391P	**XXXXXXXXXX**	**2.133.485.329**
Mutations de l'exercice				
Acquisitions		8361	170.235.232	
Cessions et retraits		8371		
Transferts d'une rubrique à une autre	(+)/(-)	8381		
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice		8391	**2.303.720.561**	
Plus-values au terme de l'exercice		8451P	**XXXXXXXXXX**	
Mutations de l'exercice				
Actées		8411		
Acquises de tiers		8421		
Annulées		8431		
Transférées d'une rubrique à une autre	(+)/(-)	8441		
Plus-values au terme de l'exercice		8451		
Réductions de valeur au terme de l'exercice		8521P	**XXXXXXXXXX**	
Mutations de l'exercice				
Actées		8471		
Reprises		8481		
Acquises de tiers		8491		
Annulées à la suite de cessions et retraits		8501		
Transférées d'une rubrique à une autre	(+)/(-)	8511		
Réductions de valeur au terme de l'exercice		8521		
Montants non appelés au terme de l'exercice		8551P	**XXXXXXXXXX**	
Mutations de l'exercice	(+)/(-)	8541		
Montants non appelés au terme de l'exercice		8551		
VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE		(280)	**2.303.720.561**	
ENTREPRISES LIÉES - CRÉANCES				
VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE		281P	**XXXXXXXXXX**	
Mutations de l'exercice				
Additions		8581		
Remboursements		8591		
Réductions de valeur actées		8601		
Réductions de valeur reprises		8611		
Différences de change	(+)/(-)	8621		
Autres	(+)/(-)	8631		
VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE		(281)		
RÉDUCTIONS DE VALEUR CUMULÉES SUR CRÉANCES AU TERME DE L'EXERCICE		8651		

		Codes	Exercice	Exercice précédent
ENTREPRISES AVEC LIEN DE PARTICIPATION - PARTICIPATIONS, ACTIONS ET PARTS				
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice		8392P	**XXXXXXXXXX**	**1.150.465**
Mutations de l'exercice				
Acquisitions		8362	120.500	
Cessions et retraits		8372		
Transferts d'une rubrique à une autre	(+)/(-)	8382		
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice		8392	**1.270.965**	
Plus-values au terme de l'exercice		8452P	**XXXXXXXXXX**	
Mutations de l'exercice				
Actées		8412		
Acquises de tiers		8422		
Annulées		8432		
Transférées d'une rubrique à une autre	(+)/(-)	8442		
Plus-values au terme de l'exercice		8452		
Réductions de valeur au terme de l'exercice		8522P	**XXXXXXXXXX**	**1.050.465**
Mutations de l'exercice				
Actées		8472		
Reprises		8482		
Acquises de tiers		8492		
Annulées à la suite de cessions et retraits		8502		
Transférées d'une rubrique à une autre	(+)/(-)	8512		
Réductions de valeur au terme de l'exercice		8522	**1.050.465**	
Montants non appelés au terme de l'exercice		8552P	**XXXXXXXXXX**	
Mutations de l'exercice	(+)/(-)	8542		
Montants non appelés au terme de l'exercice		8552		
VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE		(282)	**220.500**	
ENTREPRISES AVEC LIEN DE PARTICIPATION - CRÉANCES				
VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE		283P	**XXXXXXXXXX**	
Mutations de l'exercice				
Additions		8582		
Remboursements		8592		
Réductions de valeur actées		8602		
Réductions de valeur reprises		8612		
Différences de change	(+)/(-)	8622		
Autres	(+)/(-)	8632		
VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE		(283)		
RÉDUCTIONS DE VALEUR CUMULÉES SUR CRÉANCES AU TERME DE L'EXERCICE		8652		

		Codes	Exercice	Exercice précédent
AUTRES ENTREPRISES - PARTICIPATIONS, ACTIONS ET PARTS				
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice		8393P	**XXXXXXXXX**	**949.531**
Mutations de l'exercice				
Acquisitions		8363		
Cessions et retraits		8373		
Transferts d'une rubrique à une autre	(+)/(-)	8383	1.050.465	
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice		8393	**1.999.996**	
Plus-values au terme de l'exercice		8453P	**XXXXXXXXX**	
Mutations de l'exercice				
Actées		8413		
Acquises de tiers		8423		
Annulées		8433		
Transférées d'une rubrique à une autre	(+)/(-)	8443		
Plus-values au terme de l'exercice		8453		
Réductions de valeur au terme de l'exercice		8523P	**XXXXXXXXX**	
Mutations de l'exercice				
Actées		8473	637.008	
Reprises		8483		
Acquises de tiers		8493		
Annulées à la suite de cessions et retraits		8503		
Transférées d'une rubrique à une autre	(+)/(-)	8513	1.050.465	
Réductions de valeur au terme de l'exercice		8523	**1.687.473**	
Montants non appelés au terme de l'exercice		8553P	**XXXXXXXXX**	
Mutations de l'exercice	(+)/(-)	8543		
Montants non appelés au terme de l'exercice		8553		
VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE		(284)	**312.523**	
AUTRES ENTREPRISES - CRÉANCES				
VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE		285/8P	**XXXXXXXXX**	**36.427**
Mutations de l'exercice				
Additions		8583	29.480	
Remboursements		8593	2.800	
Réductions de valeur actées		8603		
Réductions de valeur reprises		8613		
Différences de change	(+)/(-)	8623		
Autres	(+)/(-)	8633		
VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE		(285/8)	**63.107**	
RÉDUCTIONS DE VALEUR CUMULÉES SUR CRÉANCES AU TERME DE L'EXERCICE		8653		

INFORMATIONS RELATIVES AUX PARTICIPATIONS

PARTICIPATIONS ET DROITS SOCIAUX DÉTENUS DANS D'AUTRES ENTREPRISES

Sont mentionnées ci-après, les entreprises dans lesquelles la société détient une participation (comprise dans les rubriques 280 et 282 de l'actif) ainsi que les autres entreprises dans lesquelles la société détient des droits sociaux (compris dans les rubriques 284 et 51/53 de l'actif) représentant 10% au moins du capital, des capitaux propres ou d'une classe d'actions de la société.

DÉNOMINATION, adresse complète du SIÈGE et pour les entreprises de droit belge, mention du NUMÉRO D'ENTREPRISE	Droits sociaux détenus				Données extraites des derniers comptes annuels disponibles			
	Nature	directement		par les filiales	Comptes annuels arrêtés au	Code devise	Capitaux propres	Résultat net
		Nombre	%	%			(+) ou (-) (en unités)	
Corumba Holding SARL . rue Eugène Rupert 6 L-2453 Luxembourg LUXEMBOURG	Part social avec valeur nominale	21.332	100		2021-12-31	EUR	152.185.879	30.713.513
FLUXYS BELGIUM 0402954628 Société anonyme Avenue des Arts 31 1040 Etterbeek BELGIQUE	Actions sans mension de valeur nominale	63.237.240	90		2021-12-31	EUR	475.162.924	71.679.139
FLUXYS BUNKERING 0645978824 Société à responsabilité limitée Guimardstraat 4 1040 Etterbeek BELGIQUE	Actions nominatives	2.790.000	100		2021-12-31	EUR	2.519.016	-59.389
FLUXYS EUROPE 0712615547 Société anonyme Guimardstraat 4 1040 Etterbeek BELGIQUE	Actions nominatives	5.506.400	100		2021-12-31	EUR	1.198.146.089	45.539.964
Fluxys Brasil . Rua do Russel 804 CEP 22210-010 Gloria BRÉSIL	Actions nominatives	1.629.760	100		2021-12-31	BRL	-41.180	-1.588.580
Fluxys International 0474073840 Société anonyme Rue Guimard 4 1040 Etterbeek BELGIQUE	Actions sans indication de valeur nominale	101	100		2021-12-31	EUR	57.898.366	13.916.837
Hyoffwind Infrastructure 0775857171 Société anonyme Villalaan 96 1500 Halle BELGIQUE	Actions sans valuer nominative	30	33,33			EUR		

Power to Methanol Antwerp 0746607812 Société à responsabilité limitée Scheldelaan 480 647 2040 Antwerpen-2040 BELGIQUE	Actions nominatives	100	14,29		2021-12-31	EUR	646.929	-552.232

PLACEMENTS DE TRÉSORERIE ET COMPTES DE RÉGULARISATION DE L'ACTIF

	Codes	Exercice	Exercice précédent
AUTRES PLACEMENTS DE TRÉSORERIE			
Actions, parts et placements autres que placements à revenu fixe	51		
Actions et parts - Valeur comptable augmentée du montant non appelé	8681		
Actions et parts - Montant non appelé	8682		
Métaux précieux et œuvres d'art	8683		
Titres à revenu fixe	52		
Titres à revenu fixe émis par des établissements de crédit	8684		
Comptes à terme détenus auprès des établissements de crédit	53	**24.497.754**	**55.400.969**
Avec une durée résiduelle ou de préavis			
d'un mois au plus	8686	390.936	390.936
de plus d'un mois à un an au plus	8687	4.106.818	10.033
de plus d'un an	8688	20.000.000	55.000.000
Autres placements de trésorerie non repris ci-avant	8689		

	Exercice
COMPTES DE RÉGULARISATION	
Ventilation de la rubrique 490/1 de l'actif si celle-ci représente un montant important	
Charges à reporter	1.473.567
Produits financiers acquis	2.996.916
Intérêts à recevoir	9.599.994
Couverture IRS/CCRS	652.785

ETAT DU CAPITAL ET STRUCTURE DE L'ACTIONNARIAT

	Codes	Exercice	Exercice précédent
ETAT DU CAPITAL			
Capital			
Capital souscrit au terme de l'exercice	100P	XXXXXXXXXX	1.741.257.383
Capital souscrit au terme de l'exercice	(100)	1.741.533.383	

	Codes	Montants	Nombre d'actions
Modifications au cours de l'exercice			
STEP-IN 2021		276.000	13.800
Représentation du capital			
Catégories d'actions			
Actions sans mention de valeur nominale		1.741.533.383	87.076.669
Actions nominatives	8702	XXXXXXXXXX	87.062.869
Actions dématérialisées	8703	XXXXXXXXXX	

	Codes	Montant non appelé	Montant appelé, non versé
Capital non libéré			
Capital non appelé	(101)	34.722.225	XXXXXXXXXX
Capital appelé, non versé	8712	XXXXXXXXXX	
Actionnaires redevables de libération			
PUBLIGAZ		6.944.445	
CDPQ		27.777.780	

	Codes	Exercice
Actions propres		
Détenues par la société elle-même		
Montant du capital détenu	8721	
Nombre d'actions correspondantes	8722	
Détenues par ses filiales		
Montant du capital détenu	8731	
Nombre d'actions correspondantes	8732	
Engagement d'émission d'actions		
Suite à l'exercice de droits de conversion		
Montant des emprunts convertibles en cours	8740	
Montant du capital à souscrire	8741	
Nombre maximum correspondant d'actions à émettre	8742	
Suite à l'exercice de droits de souscription		
Nombre de droits de souscription en circulation	8745	
Montant du capital à souscrire	8746	
Nombre maximum correspondant d'actions à émettre	8747	
Capital autorisé non souscrit	8751	

	Codes	Exercice
Parts non représentatives du capital		
Répartition		
Nombre de parts	8761	
Nombre de voix qui y sont attachées	8762	
Ventilation par actionnaire		
Nombre de parts détenues par la société elle-même	8771	
Nombre de parts détenues par les filiales	8781	

Exercice

EXPLICATION COMPLÉMENTAIRE RELATIVE À L'APPORT (Y COMPRIS L'APPORT EN INDUSTRIE)

STRUCTURE DE L'ACTIONNARIAT DE LA SOCIÉTÉ À LA DATE DE CLÔTURE DE SES COMPTES

telle qu'elle résulte des déclarations reçues par la société en vertu de l'article 7:225 du Code des sociétés et des associations, l'article 14, alinéa 4 de la loi du 2 mai 2007 relative à la publicité des participations importantes ou l'article 5 de l'arrêté royal du 21 août 2008 fixant les règles complémentaires applicables à certains systèmes multilatéraux de négociation.

DÉNOMINATION des personnes détenant des droits sociaux dans la société, avec mention de L'ADRESSE (du siège pour les personnes morales) et, pour les entreprises de droit belge, mention du NUMÉRO D'ENTREPRISE	Droits sociaux détenus			
	Nature	Nombre de droits de vote		%
		Attachés à des titres	Non liés à des titres	
Caisse de dépôt et placement du Québec . Rue Sainte-Anne 65 G1R 3X5 Québec (Québec) CANADA	Actions sans mention de valeur	17.305.412		19,87
Publigaz SC 0447845040 Galerie Ravenstein 4 2 1000 Bruxelles BELGIQUE	Actions sans mention de valeur	67.471.773		77,49
Société Fédérale de Participations 0253445063 Avenue Louise 32 4 1050 Ixelles BELGIQUE	Actions sans mention de valeur	1.851.852		2,13
Membres du personnel . BELGIQUE	Actions sans mention de valeur	447.632		0,51

ETAT DES DETTES ET COMPTES DE RÉGULARISATION DU PASSIF

	Codes	Exercice
VENTILATION DES DETTES À L'ORIGINE À PLUS D'UN AN, EN FONCTION DE LEUR DURÉE RÉSIDUELLE		
Dettes à plus d'un an échéant dans l'année		
Dettes financières	8801	65.000.000
Emprunts subordonnés	8811	
Emprunts obligataires non subordonnés	8821	
Dettes de location-financement et dettes assimilées	8831	
Etablissements de crédit	8841	65.000.000
Autres emprunts	8851	
Dettes commerciales	8861	
Fournisseurs	8871	
Effets à payer	8881	
Acomptes sur commandes	8891	
Autres dettes	8901	
Total des dettes à plus d'un an échéant dans l'année	(42)	**65.000.000**
Dettes ayant plus d'un an mais 5 ans au plus à courir		
Dettes financières	8802	250.000.000
Emprunts subordonnés	8812	
Emprunts obligataires non subordonnés	8822	
Dettes de location-financement et dettes assimilées	8832	
Etablissements de crédit	8842	250.000.000
Autres emprunts	8852	
Dettes commerciales	8862	
Fournisseurs	8872	
Effets à payer	8882	
Acomptes sur commandes	8892	
Autres dettes	8902	
Total des dettes ayant plus d'un an mais 5 ans au plus à courir	8912	**250.000.000**
Dettes ayant plus de 5 ans à courir		
Dettes financières	8803	308.780.880
Emprunts subordonnés	8813	
Emprunts obligataires non subordonnés	8823	248.780.880
Dettes de location-financement et dettes assimilées	8833	
Etablissements de crédit	8843	60.000.000
Autres emprunts	8853	
Dettes commerciales	8863	
Fournisseurs	8873	
Effets à payer	8883	
Acomptes sur commandes	8893	
Autres dettes	8903	
Total des dettes ayant plus de 5 ans à courir	8913	**308.780.880**

	Codes	Exercice
DETTES GARANTIES (COMPRISES DANS LES RUBRIQUES 17 ET 42/48 DU PASSIF)		
Dettes garanties par les pouvoirs publics belges		
Dettes financières	8921	
Emprunts subordonnés	8931	
Emprunts obligataires non subordonnés	8941	
Dettes de location-financement et dettes assimilées	8951	
Etablissements de crédit	8961	
Autres emprunts	8971	
Dettes commerciales	8981	
Fournisseurs	8991	
Effets à payer	9001	
Acomptes sur commandes	9011	
Dettes salariales et sociales	9021	
Autres dettes	9051	
Total des dettes garanties par les pouvoirs publics belges	9061	
Dettes garanties par des sûretés réelles constituées ou irrévocablement promises sur les actifs de la société		
Dettes financières	8922	
Emprunts subordonnés	8932	
Emprunts obligataires non subordonnés	8942	
Dettes de location-financement et dettes assimilées	8952	
Etablissements de crédit	8962	
Autres emprunts	8972	
Dettes commerciales	8982	
Fournisseurs	8992	
Effets à payer	9002	
Acomptes sur commandes	9012	
Dettes fiscales, salariales et sociales	9022	
Impôts	9032	
Rémunérations et charges sociales	9042	
Autres dettes	9052	
Total des dettes garanties par des sûretés réelles constituées ou irrévocablement promises sur les actifs de la société	9062	

	Codes	Exercice
DETTES FISCALES, SALARIALES ET SOCIALES		
Impôts (rubriques 450/3 et 179 du passif)		
Dettes fiscales échues	9072	
Dettes fiscales non échues	9073	329.525
Dettes fiscales estimées	450	88.438
Rémunérations et charges sociales (rubriques 454/9 et 179 du passif)		
Dettes échues envers l'Office National de Sécurité Sociale	9076	
Autres dettes salariales et sociales	9077	2.236.745

	Exercice
COMPTES DE RÉGULARISATION	
Ventilation de la rubrique 492/3 du passif si celle-ci représente un montant important	
Charges à allouer	30.787
Intérêts courus	2.022.636
Couverture IRS/CCRS	598.086
Differences de change	6.703.478
Revenues à reporter	2.688.027

RÉSULTATS D'EXPLOITATION

	Codes	Exercice	Exercice précédent
PRODUITS D'EXPLOITATION			
CHIFFRE D'AFFAIRES NET			
Ventilation par catégorie d'activité			
Ventilation par marché géographique			
Autres produits d'exploitation			
Subsides d'exploitation et montants compensatoires obtenus des pouvoirs publics	740		
CHARGES D'EXPLOITATION			
Travailleurs pour lesquels la société a introduit une déclaration DIMONA ou qui sont inscrits au registre général du personnel			
Nombre total à la date de clôture	9086	60	62
Effectif moyen du personnel calculé en équivalents temps plein	9087	54,3	62,1
Nombre d'heures effectivement prestées	9088	85.357	100.072
Frais de personnel			
Rémunérations et avantages sociaux directs	620	6.947.550	7.028.189
Cotisations patronales d'assurances sociales	621	1.767.122	1.810.580
Primes patronales pour assurances extralégales	622	132.142	131.300
Autres frais de personnel	623	208.906	195.794
Pensions de retraite et de survie	624	1.364.065	1.520.174

		Codes	Exercice	Exercice précédent
Provisions pour pensions et obligations similaires				
Dotations (utilisations et reprises)	(+)/(-)	635		
Réductions de valeur				
Sur stocks et commandes en cours				
Actées		9110		
Reprises		9111		
Sur créances commerciales				
Actées		9112		
Reprises		9113		
Provisions pour risques et charges				
Constitutions		9115		
Utilisations et reprises		9116		7.994
Autres charges d'exploitation				
Impôts et taxes relatifs à l'exploitation		640	52.854	1.607
Autres		641/8		
Personnel intérimaire et personnes mises à la disposition de la société				
Nombre total à la date de clôture		9096	1	2
Nombre moyen calculé en équivalents temps plein		9097	0,2	0,4
Nombre d'heures effectivement prestées		9098	457	707
Frais pour la société		617	35.494	32.006

RÉSULTATS FINANCIERS

	Codes	Exercice	Exercice précédent
PRODUITS FINANCIERS RÉCURRENTS			
Autres produits financiers			
Subsides accordés par les pouvoirs publics et imputés au compte de résultats			
Subsides en capital	9125	16.950	17.028
Subsides en intérêts	9126		
Ventilation des autres produits financiers			
Différences de change réalisées	754	277.731	412.132
Autres			
Produits IRS/CCRS		323.173	293.434
Autres produits financiers		1.223	772
Commissions de réservation		445.127	585.676
différence de change non-realisé		75	
CHARGES FINANCIÈRES RÉCURRENTES			
Amortissement des frais d'émission d'emprunts	6501	**261.279**	**165.183**
Intérêts portés à l'actif	6502		
Réductions de valeur sur actifs circulants			
Actées	6510		
Reprises	6511		
Autres charges financières			
Montant de l'escompte à charge de la société sur la négociation de créances	653		
Provisions à caractère financier			
Dotations	6560		
Utilisations et reprises	6561		
Ventilation des autres charges financières			
Différences de change réalisées	654	290.408	924.118
Ecarts de conversion de devises	655		76
Autres			
Frais de banque		103.744	36.147
Charges financières diverses		139	30.125
Commissions sur garanties et dividendes		2.691	1.029
Commissions de réservation		691.984	792.250

PRODUITS ET CHARGES DE TAILLE OU D'INCIDENCE EXCEPTIONNELLE

		Codes	Exercice	Exercice précédent
PRODUITS NON RÉCURRENTS		76		
Produits d'exploitation non récurrents		(76A)		
Reprises d'amortissements et de réductions de valeur sur immobilisations incorporelles et corporelles		760		
Reprises de provisions pour risques et charges d'exploitation non récurrents		7620		
Plus-values sur réalisation d'immobilisations incorporelles et corporelles		7630		
Autres produits d'exploitation non récurrents		764/8		
Produits financiers non récurrents		(76B)		
Reprises de réductions de valeur sur immobilisations financières		761		
Reprises de provisions pour risques et charges financiers non récurrents		7621		
Plus-values sur réalisation d'immobilisations financières		7631		
Autres produits financiers non récurrents		769		
CHARGES NON RÉCURRENTES		66	**637.008**	**1.598.760**
Charges d'exploitation non récurrentes		(66A)		
Amortissements et réductions de valeur non récurrents sur frais d'établissement, sur immobilisations incorporelles et corporelles		660		
Provisions pour risques et charges d'exploitation non récurrents: dotations (utilisations)	(+)/(-)	6620		
Moins-values sur réalisation d'immobilisations incorporelles et corporelles		6630		
Autres charges d'exploitation non récurrentes		664/7		
Charges d'exploitation non récurrentes portées à l'actif au titre de frais de restructuration	(-)	6690		
Charges financières non récurrentes		(66B)	**637.008**	**1.598.760**
Réductions de valeur sur immobilisations financières		661	637.008	1.050.465
Provisions pour risques et charges financiers non récurrents: dotations (utilisations)	(+)/(-)	6621		
Moins-values sur réalisation d'immobilisations financières		6631		548.295
Autres charges financières non récurrentes		668		
Charges financières non récurrentes portées à l'actif au titre de frais de restructuration	(-)	6691		

IMPÔTS ET TAXES

	Codes	Exercice
IMPÔTS SUR LE RÉSULTAT		
Impôts sur le résultat de l'exercice	9134	
Impôts et précomptes dus ou versés	9135	
Excédent de versements d'impôts ou de précomptes porté à l'actif	9136	
Suppléments d'impôts estimés	9137	
Impôts sur le résultat d'exercices antérieurs	9138	**96.789**
Suppléments d'impôts dus ou versés	9139	8.351
Suppléments d'impôts estimés ou provisionnés	9140	88.438
Principales sources de disparités entre le bénéfice avant impôts, exprimé dans les comptes, et le bénéfice taxable estimé		
Revenus déjà taxés		-156.635.019
Dépenses non admises		450.000
Avantage tarifaire		6.374
Réduction de valeur sur immobilisation financière		637.008

	Exercice
Incidence des résultats non récurrents sur le montant des impôts sur le résultat de l'exercice	

	Codes	Exercice
Sources de latences fiscales		
Latences actives	9141	
Pertes fiscales cumulées, déductibles des bénéfices taxables ultérieurs	9142	
Autres latences actives		
Latences passives	9144	
Ventilation des latences passives		

	Codes	Exercice	Exercice précédent
TAXES SUR LA VALEUR AJOUTÉE ET IMPÔTS À CHARGE DE TIERS			
Taxes sur la valeur ajoutée, portées en compte			
A la société (déductibles)	9145	2.312.412	1.493.213
Par la société	9146	1.174.745	1.810.472
Montants retenus à charge de tiers, au titre de			
Précompte professionnel	9147	2.339.154	2.168.470
Précompte mobilier	9148	2.001.448	1.982.895

DROITS ET ENGAGEMENTS HORS BILAN

	Codes	Exercice
GARANTIES PERSONNELLES CONSTITUÉES OU IRRÉVOCABLEMENT PROMISES PAR LA SOCIÉTÉ POUR SÛRETÉ DE DETTES OU D'ENGAGEMENTS DE TIERS	9149	
Dont		
Effets de commerce en circulation endossés par la société	9150	
Effets de commerce en circulation tirés ou avalisés par la société	9151	
Montant maximum à concurrence duquel d'autres engagements de tiers sont garantis par la société	9153	
GARANTIES RÉELLES		
Garanties réelles constituées ou irrévocablement promises par la société sur ses actifs propres pour sûreté de dettes et engagements de la société		
Hypothèques		
Valeur comptable des immeubles grevés	91611	
Montant de l'inscription	91621	
Pour les mandats irrévocables d'hypothéquer, le montant pour lequel le mandataire est autorisé à prendre inscription en vertu du mandat	91631	
Gages sur fonds de commerce		
Le montant maximum à concurrence duquel la dette est garantie et qui fait l'objet de l'enregistrement	91711	
Pour les mandats irrévocables de mise en gage du fonds de commerce, le montant pour lequel le mandataire est autorisé à procéder à l'enregistrement en vertu du mandat	91721	
Gages sur d'autres actifs ou mandats irrévocables de mise en gage d'autres actifs		
La valeur comptable des actifs grevés	91811	
Le montant maximum à concurrence duquel la dette est garantie	91821	
Sûretés constituées ou irrévocablement promises sur actifs futurs		
Le montant des actifs en cause	91911	
Le montant maximum à concurrence duquel la dette est garantie	91921	
Privilège du vendeur		
La valeur comptable du bien vendu	92011	
Le montant du prix non payé	92021	

	Codes	Exercice
Garanties réelles constituées ou irrévocablement promises par la société sur ses actifs propres pour sûreté de dettes et engagements de tiers		
Hypothèques		
Valeur comptable des immeubles grevés	91612	
Montant de l'inscription	91622	
Pour les mandats irrévocables d'hypothéquer, le montant pour lequel le mandataire est autorisé à prendre inscription en vertu du mandat	91632	
Gages sur fonds de commerce		
Le montant maximum à concurrence duquel la dette est garantie et qui fait l'objet de l'enregistrement	91712	
Pour les mandats irrévocables de mise en gage du fonds de commerce, le montant pour lequel le mandataire est autorisé à procéder à l'enregistrement en vertu du mandat	91722	
Gages sur d'autres actifs ou mandats irrévocables de mise en gage d'autres actifs		
La valeur comptable des actifs grevés	91812	
Le montant maximum à concurrence duquel la dette est garantie	91822	
Sûretés constituées ou irrévocablement promises sur actifs futurs		
Le montant des actifs en cause	91912	
Le montant maximum à concurrence duquel la dette est garantie	91922	
Privilège du vendeur		
La valeur comptable du bien vendu	92012	
Le montant du prix non payé	92022	

	Codes	Exercice
BIENS ET VALEURS DÉTENUS PAR DES TIERS EN LEUR NOM MAIS AUX RISQUES ET PROFITS DE LA SOCIÉTÉ, S'ILS NE SONT PAS PORTÉS AU BILAN		
ENGAGEMENTS IMPORTANTS D'ACQUISITION D'IMMOBILISATIONS		
ENGAGEMENTS IMPORTANTS DE CESSION D'IMMOBILISATIONS		
MARCHÉ À TERME		
Marchandises achetées (à recevoir)	9213	
Marchandises vendues (à livrer)	9214	
Devises achetées (à recevoir)	9215	
Devises vendues (à livrer)	9216	**95.318.823**

ENGAGEMENTS RÉSULTANT DE GARANTIES TECHNIQUES ATTACHÉES À DES VENTES OU PRESTATIONS DÉJÀ EFFECTUÉES

Exercice

MONTANT, NATURE ET FORME DES LITIGES ET AUTRES ENGAGEMENTS IMPORTANTS

Exercice

RÉGIMES COMPLÉMENTAIRES DE PENSION DE RETRAITE OU DE SURVIE INSTAURÉS AU PROFIT DU PERSONNEL OU DES DIRIGEANTS

Description succincte

Mesures prises pour en couvrir la charge

PENSIONS DONT LE SERVICE INCOMBE À LA SOCIÉTÉ ELLE-MÊME

Codes	Exercice
9220	

Montant estimé des engagements résultant de prestations déjà effectuées

Bases et méthodes de cette estimation

NATURE ET IMPACT FINANCIER DES ÉVÈNEMENTS SIGNIFICATIFS POSTÉRIEURS À LA DATE DE CLÔTURE, non pris en compte dans le bilan ou le compte de résultats

Exercice

ENGAGEMENTS D'ACHAT OU DE VENTE DONT LA SOCIÉTÉ DISPOSE COMME ÉMETTEUR D'OPTIONS DE VENTE OU D'ACHAT

	Exercice

NATURE, OBJECTIF COMMERCIAL ET CONSÉQUENCES FINANCIÈRES DES OPÉRATIONS NON INSCRITES AU BILAN

A condition que les risques ou les avantages découlant de ces opérations soient significatifs et dans la mesure où la divulgation des risques ou avantages soit nécessaire pour l'appréciation de la situation financière de la société

	Exercice
Lignes de crédit disponibles	512.500.000
Fluxys SA a conclu un Currency swap à la demande de Fluxys Europe (partie du code 9216)	21.819.159
Vente à terme (forwards) de devises executée par Fluxys SA)à la demande de Fluxys Europe (partie du code 9216)	73.499.664

AUTRES DROITS ET ENGAGEMENTS HORS BILAN (dont ceux non susceptibles d'être quantifiés)

	Exercice
Fluxys SA a pris une garantie bancaire de 716.679,04 USD (valeur 31.12.2020)	632.773
Fluxys SA a reçu en 2014 un droit de superficie pour 22,5 années sur le terrain de Romac International pour la construction d'une station-service LNG.	
Fluxys SA a donné une garantie limitée à TAP dans le cas d'un non-paiement des shippers ou en cas de force majeur.	708.818.155
Cautionnements bancaires reçus d'entrepreneurs à titre de garantie de bonne fin des travaux, qu'ils exécutent	158.000

RELATIONS AVEC LES ENTREPRISES LIÉES, LES ENTREPRISES ASSOCIÉES ET LES AUTRES ENTREPRISES AVEC LESQUELLES IL EXISTE UN LIEN DE PARTICIPATION

	Codes	Exercice	Exercice précédent
ENTREPRISES LIÉES			
Immobilisations financières	(280/1)	**2.303.720.561**	**2.133.485.329**
Participations	(280)	2.303.720.561	2.133.485.329
Créances subordonnées	9271		
Autres créances	9281		
Créances	9291	**1.087.481.719**	**1.121.102.233**
A plus d'un an	9301	1.037.631.179	1.070.424.095
A un an au plus	9311	49.850.540	50.678.138
Placements de trésorerie	9321		
Actions	9331		
Créances	9341		
Dettes	9351	**901.169.171**	**757.524.164**
A plus d'un an	9361		
A un an au plus	9371	901.169.171	757.524.164
Garanties personnelles et réelles			
Constituées ou irrévocablement promises par la société pour sûreté de dettes ou d'engagements d'entreprises liées	9381		
Constituées ou irrévocablement promises par des entreprises liées pour sûreté de dettes ou d'engagements de la société	9391		
Autres engagements financiers significatifs	9401		
Résultats financiers			
Produits des immobilisations financières	9421	156.635.019	132.208.412
Produits des actifs circulants	9431	20.549.773	23.022.334
Autres produits financiers	9441	445.127	585.675
Charges des dettes	9461		
Autres charges financières	9471		
Cessions d'actifs immobilisés			
Plus-values réalisées	9481		
Moins-values réalisées	9491		

	Codes	Exercice	Exercice précédent
ENTREPRISES ASSOCIÉES			
Immobilisations financières	9253		
Participations	9263		
Créances subordonnées	9273		
Autres créances	9283		
Créances	9293		
A plus d'un an	9303		
A un an au plus	9313		
Dettes	9353		
A plus d'un an	9363		
A un an au plus	9373		
Garanties personnelles et réelles			
Constituées ou irrévocablement promises par la société pour sûreté de dettes ou d'engagements d'entreprises associées	9383	537.500.000	537.500.000
Constituées ou irrévocablement promises par des entreprises associées pour sûreté de dettes ou d'engagements de la société	9393		
Autres engagements financiers significatifs	9403		
AUTRES ENTREPRISES AVEC UN LIEN DE PARTICIPATION			
Immobilisations financières	9252	**220.500**	**100.000**
Participations	9262	220.500	100.000
Créances subordonnées	9272		
Autres créances	9282		
Créances	9292		
A plus d'un an	9302		
A un an au plus	9312		
Dettes	9352		
A plus d'un an	9362		
A un an au plus	9372		

	Exercice
TRANSACTIONS AVEC DES PARTIES LIÉES EFFECTUÉES DANS DES CONDITIONS AUTRES QUE CELLES DU MARCHÉ	
Mention de telles transactions, si elles sont significatives, y compris le montant et indication de la nature des rapports avec la partie liée, ainsi que toute autre information sur les transactions qui serait nécessaire pour obtenir une meilleure compréhension de la position financière de la société	
Voir C-cap 6.19	

RELATIONS FINANCIÈRES AVEC

	Codes	Exercice
LES ADMINISTRATEURS ET GÉRANTS, LES PERSONNES PHYSIQUES OU MORALES QUI CONTRÔLENT DIRECTEMENT OU INDIRECTEMENT LA SOCIÉTÉ SANS ÊTRE LIÉES À CELLE-CI OU LES AUTRES ENTREPRISES CONTRÔLÉES DIRECTEMENT OU INDIRECTEMENT PAR CES PERSONNES		
Créances sur les personnes précitées	9500	
Conditions principales des créances, taux d'intérêt, durée, montants éventuellement remboursés, annulés ou auxquels il a été renoncé		
Garanties constituées en leur faveur	9501	
Autres engagements significatifs souscrits en leur faveur	9502	
Rémunérations directes et indirectes et pensions attribuées, à charge du compte de résultats, pour autant que cette mention ne porte pas à titre exclusif ou principal sur la situation d'une seule personne identifiable		
Aux administrateurs et gérants	9503	
Aux anciens administrateurs et anciens gérants	9504	

	Codes	Exercice
LE OU LES COMMISSAIRE(S) ET LES PERSONNES AVEC LESQUELLES IL EST LIÉ (ILS SONT LIÉS)		
Emoluments du (des) commissaire(s)	9505	**122.650**
Emoluments pour prestations exceptionnelles ou missions particulières accomplies au sein de la société par le(s) commissaire(s)		
Autres missions d'attestation	95061	21.500
Missions de conseils fiscaux	95062	
Autres missions extérieures à la mission révisorale	95063	
Emoluments pour prestations exceptionnelles ou missions particulières accomplies au sein de la société par des personnes avec lesquelles le ou les commissaire(s) est lié (sont liés)		
Autres missions d'attestation	95081	
Missions de conseils fiscaux	95082	
Autres missions extérieures à la mission révisorale	95083	

Mentions en application de l'article 3:64, §2 et §4 du Code des sociétés et des associations

INSTRUMENTS FINANCIERS DÉRIVÉS NON ÉVALUÉS À LA JUSTE VALEUR

POUR CHAQUE CATÉGORIE D'INSTRUMENTS FINANCIERS DÉRIVÉS NON ÉVALUÉS À LA JUSTE VALEUR

				Exercice		Exercice précédent	
Catégorie d'instruments financiers dérivés	Risque couvert	Spéculation / couverture	Volume	Valeur comptable	Juste valeur	Valeur comptable	Juste valeur
Net investment Hedge (LT)	Long term Foreign Exchange swap CHF	Couverture	58.370.000		-218.703		2.432.438
Net Investment Hedge (ST)	Short term Foreign Exchange Swap CHF	Couverture	14.647.000		-506.766		-123.760
Natural Hedge	Cross Currency Rate CHF	Couverture	46.835.000		-5.682.040		-4.911.391
Natural Hedge (ST)	Short Term Foreign Exchange swap GBP	Couverture	1.988.198		-381.875		655.317
Net Investment Hedge (ST)	Short Term Foreign Exchange swap USD	Couverture	0				
Net Investment Hedge (LT)	Short Term Foreign Exchange swap USD	Couverture	0				84.152
Natural Hedge (LT)	Long Term Foreign Exchange Swap SEK	Couverture	0		549.337		1.177.339
Natural Hedge (ST)	Short Term Foreign Exchange Swap SEK	Couverture	0		617.441		696.784
Natural Hedge (LT)	Long Term Foreign Exchange Swap GBP	Couverture	0				-566

IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES COMPTABILISÉES À UN MONTANT SUPÉRIEUR À LA JUSTE VALEUR

Valeur comptable	Juste valeur

Montants des actifs pris isolément ou regroupés de manière adéquate

Raisons pour lesquelles la valeur comptable n'a pas été réduite

Eléments qui permettent de supposer que la valeur comptable sera recouvrée

DÉCLARATION RELATIVE AUX COMPTES CONSOLIDÉS

INFORMATIONS À COMPLÉTER PAR LES SOCIÉTÉS SOUMISES AUX DISPOSITIONS DU CODE DES SOCIÉTÉS ET DES ASSOCIATIONS RELATIVES AUX COMPTES CONSOLIDÉS

La société établit et publie des comptes consolidés et un rapport consolidé de gestion

INFORMATIONS À COMPLÉTER PAR LA SOCIÉTÉ SI ELLE EST FILIALE OU FILIALE COMMUNE

Nom, adresse complète du siège et, s'il s'agit d'une société de droit belge, numéro d'entreprise de la(des) société(s) mère(s) et indication si cette (ces) société(s) mère(s) établit (établissent) et publie(nt) des comptes consolidés dans lesquels ses comptes annuels sont intégrés par consolidation*:

_____

RÈGLES D'ÉVALUATION

REGLES D'EVALUATION

Les règles nouvelles, modifiées ou complétées, sont précédées d'une << * >>

Etablies conformément aux dispositions du chapitre II de l'arrêté royal du 29 avril 2019 relatif aux comptes annuels des entreprises.

1.INVENTAIRE

- Règles générales
Les éléments de l'actif sont évalués à leur prix d'acquisition ou de revient et sont portés au bilan pour cette même valeur, déduction faite des amortissements et réductions de valeur y afférents.
Les éléments apportés sont valorisés à la valeur conventionnelle des apports. Ils ne comprennent pas les impôts et les frais relatifs à l'apport; si ceux-ci ne sont pas pris entièrement en charge par le compte de résultats de l'exercice au cours duquel l'apport est effectué, ils sont portés sous la rubrique "Frais d'établissement".
Les immobilisations corporelles ou financières peuvent faire l'objet d'une réévaluation lorsque la valeur de celles-ci, déterminée en fonction de leur utilité pour l'entreprise, présente un excédent certain et durable par rapport à leur valeur comptable. Ces immobilisations ne sont réévaluées que dans la mesure où la réévaluation est justifiée par la rentabilité de l'activité de l'entreprise ou par la partie concernée de ses activités.

- Avoirs, droits, dettes et engagements en devises étrangères
+ Comptabilisation à la conclusion de l'opération
Les comptes qui expriment une créance ou une dette en monnaie étrangère sont valorisés au cours du jour de l'opération. Toutefois, dans le cas où la variation de cours est sans influence sur le dénouement de l'opération, il pourra être choisi un cours standard ou un cours moyen déterminé périodiquement.
+ Evaluation en fin d'exercice
En fin d'exercice et conformément à l'avis de la Commission des Normes Comptables (bulletin n° 20 de décembre 1987, section VII A et B), les actifs et passifs monétaires ainsi que les droits et engagements sont valorisés au cours de clôture de l'exercice.
Cette revalorisation donne naissance à des écarts de conversion qui sont globalisés par devises. Sauf s'ils ont fait l'objet d'une opération de couverture spécifique, les écarts négatifs par devise sont pris en résultat tandis que les écarts positifs sont différés.

-Immobilisations financières
Les participations et les actions portées sous la rubrique "Immobilisations financières" feront l'objet de réductions de valeur en cas de moins-values ou de dépréciations durables justifiées par la situation, la rentabilité ou les perspectives de la société dans laquelle la participation ou les actions sont détenues.
Les créances et titres à revenu fixe portés sous les immobilisations financières font l'objet de réductions de valeur si leur remboursement à l'échéance est en tout ou en partie incertain ou compromis.
Les frais accessoires relatifs à l'acquisition d'immobilisations financières peuvent être pris en charge par le compte de résultats de l'exercice au cours duquel ils ont été exposés.

- Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles en service font l'objet d'un amortissement appliqué selon les méthodes mentionnées ci-dessous.
Ces immobilisations font l'objet d'amortissements complémentaires ou exceptionnels lorsque, en raison de leur altération ou de modifications de circonstances économiques ou technologiques, leur valeur comptable dépasse leur valeur d'utilisation par l'entreprise.
Les immobilisations corporelles désaffectées ou qui ont cessé d'être affectées durablement à l'activité de l'entreprise font, le cas échéant, l'objet d'un amortissement exceptionnel pour en aligner l'évaluation sur leur valeur probable de réalisation.
Les immobilisations corporelles dont l'utilisation n'est pas limitée dans le temps ne font l'objet de réductions de valeur qu'en cas de moins-values ou de dépréciations durables.

La durée d’utilité, le mode d’amortissement ainsi que la valeur résiduelle éventuelle des immobilisations corporelles sont réexaminés à chaque date de clôture et, le cas échéant, adaptés de façon prospective.
Le mode d’amortissement utilisé reflète le rythme selon lequel le groupe s’attend à consommer les avantages économiques futurs liés à l’actif.

Méthodes d'amortissement:

Immobilisations corporelles : amortissement dégressif sur une période de 10 ans.

- Créances à plus d'un an
Les créances à plus d'un an font l'objet de réductions de valeur si leur remboursement à l'échéance est en tout ou en partie incertain ou compromis.

- Créances à un an au plus - Placements de trésorerie - Valeurs disponibles
Les éléments visés à ces rubriques font l'objet de réductions de valeur lorsque leur valeur de réalisation à la date de clôture de l'exercice est inférieure à leur prix d'acquisition.
Des réductions de valeur complémentaires sont actées pour tenir compte soit de l'évolution de la valeur de réalisation ou de marché, soit des aléas justifiés par la nature des avoirs en cause ou de l'activité exercée.

2.IMPOTS
La charge fiscale relative à l'exercice est déterminée à la date de clôture en fonctionde l'impôt estimé et ce, en tenant compte des versements anticipés et des précomptes imputables.

INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES

- Information complémentaire concernant C-cap 6.15 : TRANSACTIONS AVEC DES PARTIES LIÉES EFFECTUÉES DANS DES CONDITIONS AUTRES QUE CELLES DU MARCHÉ
En l'absence de critères légaux permettant d'inventorier les transactions avec des parties liées qui seraient conclues à des conditions autres que celles du marché, aucune information n'a pu être reprise sur l'état C-cap 6.15.

- Instruments financiers
Les "volumes" mentionnés dans le tableau de l'annexe C-cap 6.17 sont repris dans la monnaie du risque couvert alors que les "justes valeurs" sont exprimées dans la valeur du marché (EUR).

AUTRES DOCUMENTS À DÉPOSER EN VERTU DU CODE DES SOCIÉTÉS ET DES ASSOCIATIONS

RAPPORT DE GESTION

#wemakethemove

De nouvelles perspectives et opportunités pour Fluxys

Pascal De Buck
Administrateur délégué et CEO

Daniël Termont
Président du Conseil d'administration

En tant qu'entreprise d'infrastructures énergétiques, nous souhaitons jouer un rôle moteur dans la transition vers les molécules pour un avenir neutre en carbone. Nous espérons également pouvoir décarboner nos propres activités d'ici 2035.

Pour ce faire, nous pouvons compter sur nos collaborateurs. En 2021, ils ont à nouveau donné le meilleur d'eux-mêmes. Ils ont en effet fait preuve d'une résilience exceptionnelle pour continuer à fournir à la société nos services essentiels, malgré la pandémie persistante.

En parallèle, ensemble, nous avons franchi une grande étape dans notre stratégie visant à façonner le système énergétique de demain. Nous sommes très fiers de leur dynamisme, de leur ingéniosité et de leur dévouement.

Pouvons-nous dire que 2021 a été une année charnière pour l'évolution du système énergétique ?

Daniël Termont *Sans hésiter. En Europe, nous sommes en grande partie dépendants d'énergie provenant d'autres continents. L'ampleur croissante que prend l'énergie verte bouleverse profondément la chaîne énergétique traditionnelle et cela offre de nouvelles perspectives et opportunités pour Fluxys. De nombreuses opportunités en fait. C'est pourquoi, avec le Conseil d'administration, nous avons défini des critères qui nous aident à opérer des choix lorsque de nouvelles opportunités se présentent dans le cadre de la transition énergétique.*

Quels sont ces critères ?

Daniël Termont *Chaque décision d'investissement doit s'inscrire dans une économie pauvre en carbone à long terme. En outre, nous voulons utiliser l'expertise industrielle de Fluxys et la renforcer, au sein et en dehors de l'Europe. Pour terminer, nous investissons dans des projets qui sont suffisamment matures en termes de technologie et visons un rendement sain à long terme.*

À quel rythme évoluons-nous vers une société neutre en carbone ?

Pascal De Buck *Il est crucial de lancer dès maintenant le marché des molécules de demain. Nous souhaitons disposer de la première infrastructure pour l'hydrogène et/ou le CO_2 en Belgique en 2026, et nous visons une première décision d'investissement en 2022.*

Événements marquants de 2021

Belgique : construire le réseau de demain

La Belgique neutre sur le plan climatique : pour y parvenir, l'hydrogène et le CO_2 doivent pouvoir circuler à travers le pays. En début d'année, nous avons demandé au marché quels volumes seraient nécessaires, et de où à où. Fin de l'année dernière et début 2022, nous avons lancé des propositions concrètes d'infrastructure pour l'hydrogène et le CO_2 dans différents pôles industriels. Nous sommes prêts pour le coup d'envoi.

Brésil : partenaire dans TBG

En 2021, Fluxys est devenue partenaire minoritaire dans TBG (Transportadora Brasileira Gasoduto Bolívia-Brasil), l'un des trois grands gestionnaires de réseau de transport au Brésil. Notre approche consiste à apporter à TBG notre expérience et notre expertise industrielles et régulatoires et à soutenir le développement de l'entreprise grâce à ce partage de connaissances.

Les molécules font partie de l'avenir énergétique.

Pascal De Buck
Administrateur délégué et CEO

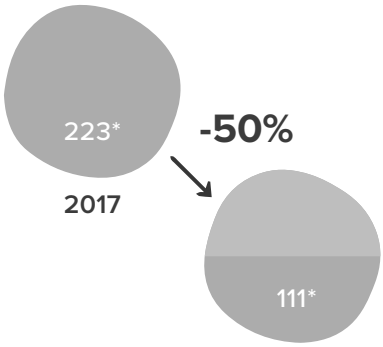
Le gaz naturel a-t-il encore un avenir ?

Daniël Termont *Toute transition, y compris la transition énergétique, est un processus. Aujourd'hui, nous ouvrons la porte à l'hydrogène et à d'autres molécules pour un avenir neutre en carbone. Et alors que le marché pour ces nouvelles molécules prend de l'ampleur, la porte du gaz naturel restera ouverte aussi longtemps que nécessaire.*

Pascal De Buck *En effet. Nous préparons demain sans perdre de vue la sécurité énergétique. La société doit encore pouvoir compter un certain temps sur le gaz naturel pendant une phase de transition. Et dans chaque pays, sur chaque continent, cette transition est différente et dépend fortement entre autres des spécificités climatiques, économiques et industrielles. Grâce à notre infrastructure, nous offrons une continuité pour l'avenir.*

Fluxys souhaite aller encore plus loin que la Belgique et l'Europe ?

Daniël Termont *Nous constatons aujourd'hui qu'il existe un fort élan mondial autour des molécules de demain, et avec Fluxys, nous voulons saisir cette opportunité. L'hydrogène vert provenant de régions où il y a beaucoup de soleil et de vent devra être*



* en milliers de tonnes équivalent CO_2

Allemagne : projet de terminal GNL

Fluxys est devenue partenaire dans le projet de construction d'un terminal GNL dans la ville de Stade près de Hambourg. Le terminal pourrait s'avérer être un soutien majeur à l'Allemagne dans son approche pour un mix énergétique diversifié. Ce projet est l'occasion pour Fluxys de diversifier et de renforcer sa présence dans des infrastructures en Allemagne tout en étant orientée vers l'avenir.

Devenir neutre en carbone : dans les temps par rapport au planning

Notre engagement : être neutre en carbone en tant qu'entreprise d'ici 2035. Le premier objectif est de réduire dans nos activités en Belgique de moitié nos émissions de gaz à effet de serre d'ici 2025, par rapport à 2017. Face à l'augmentation de capacité de transmission au terminal GNL de Zeebrugge, nous construisons 3 regazéificateurs à l'eau de mer supplémentaires. L'utilisation de la chaleur de l'eau de mer pour regazéifier le GNL réduira considérablement les émissions du terminal GNL.

Walking together with heart

Rester en mouvement en période de coronavirus, pour une bonne cause, telle était l'idée.
Au printemps, nos collaborateurs ont parcouru au total 180 000 km à pied en 2 mois et demi, ce qui équivaut à faire 4,5 fois le tour de la Terre. Grâce à eux, plusieurs entreprises du groupe Fluxys ont pu faire don de 22 000 euros au total à diverses bonnes causes.

acheminé vers l'Europe. Avec une présence plus étendue en dehors de l'Europe, nous pourrons importer cette énergie verte et utiliser nos infrastructures pour stocker l'énergie et approvisionner l'industrie, les ménages et le secteur du transport, pour n'en citer que quelques-uns.

On entend souvent dire que l'avenir c'est l'électricité. L'hydrogène y a-t-il tout de même sa place ?

Pascal De Buck *Je résumerais cela comme «à plusieurs sur tous les fronts». La pluralité est la clé pour l'avenir énergétique. À la fois l'électricité verte ET les molécules neutres en carbone sous leurs diverses formes, comme l'hydrogène, le biométhane, le méthane synthétique et d'autres solutions qui arriveront à maturité.*
Et également : une infrastructure grâce à laquelle le CO_2 capté par l'industrie pourra être réutilisé ou stocké. L'innovation, les nouvelles technologies et la créativité axée sur l'avenir sont les clés à cet égard. Nous anticipons sur tous les fronts. Pour un mix énergétique neutre en carbone. Et également pour décarboner nos propres activités. Car, d'ici 2035, nous souhaitons également atteindre la neutralité climatique en tant qu'entreprise.

En Belgique, nous sommes prêts à investir dans les premières canalisations d'hydrogène et de CO_2. Le mouvement est lancé.

Daniël Termont
Président du Conseil d'administration

Davantage de trafic aux Terminaux GNL et bio-GNL disponible à Zeebrugge

Aux Terminaux GNL de Zeebrugge et Dunkerque, le trafic de navires et le chargement de camions-citernes de GNL ont tourné à plein régime. À Zeebrugge, quatre stations de chargement de camions supplémentaires sont en construction, et depuis 2021, du bio-GNL est également disponible comme carburant complètement décarboné pour les navires et les camions.

Capacités disponibles dans toutes les directions

Des changements dans les flux d'importation vers l'Europe ont créé en Allemagne et aux Pays-Bas un besoin considérable en importations depuis la Belgique. Notre infrastructure a assuré en toute souplesse des flux transfrontaliers importants vers les deux pays. Nous avons ainsi une fois de plus confirmé notre rôle de plaque tournante énergétique pour le Nord-Ouest de l'Europe.



Comment changerez-vous le monde ?

Notre chasse aux talents continue. Et nous proposons un projet d'avenir particulier : mettre tout en œuvre et être innovants pour contribuer à la construction d'une société climatiquement neutre. Tel est le message de notre campagne multimédias pour attirer de nouveaux talents.

#wemakethemove

Notre profil

Notre modèle d'entreprise

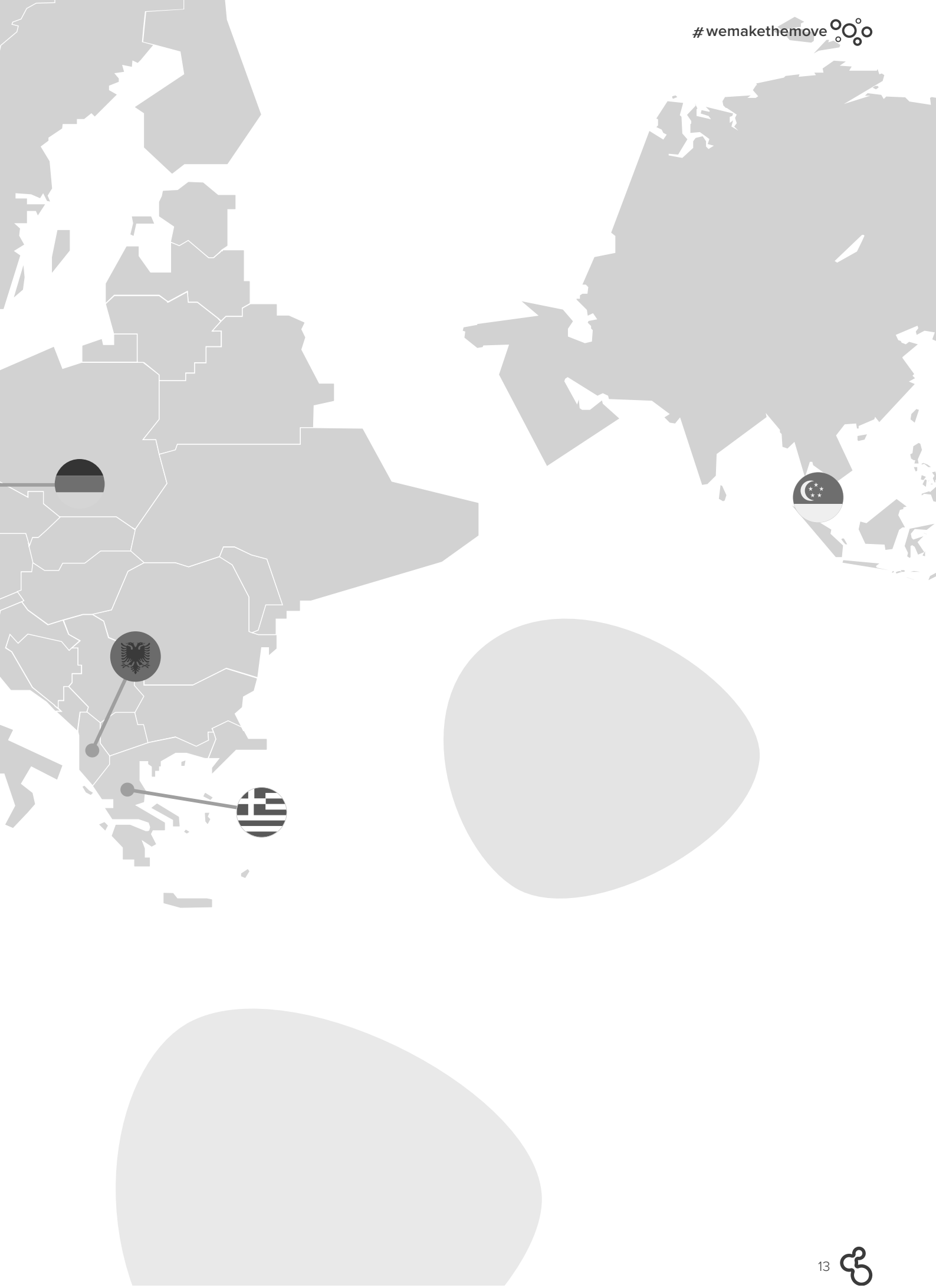
Entreprise d'infrastructures énergétiques

- Active dans ce qu'on appelle le segment '**midstream**' de la chaîne du gaz, à savoir le transport par canalisations à haute pression, le stockage et le terminalling (gaz naturel liquéfié - GNL)
- Groupe **indépendant**, **sans intérêts** dans la production ou la vente d'énergie
- Nos revenus proviennent de la **vente de capacités** dans notre infrastructure et de services annexes

Notre présence

Par l'intermédiaire de ses filiales à travers le monde, Fluxys exploite 12 000 kilomètres de canalisations, un site de stockage souterrain et des terminaux de gaz naturel liquéfié qui totalisent une capacité de regazéification annuelle de 29 milliards de mètres cubes.





Notre approche de la durabilité

L'engagement de Fluxys en matière de durabilité est inhérent à notre raison d'être : shaping together a bright energy future – avec nos parties prenantes, nous nous engageons à continuer de construire un avenir énergétique plus vert. La filiale Fluxys Belgium, qui représente environ la moitié du chiffre d'affaires du groupe, présente son approche intégrée de la durabilité dans son rapport annuel en utilisant les normes de la "Global Reporting Initiative".

Prêt à transporter les molécules pour un avenir neutre en carbone

Avec notre infrastructure, nous posons les jalons pour l'avenir. Pour le moment, nous y transportons du gaz naturel. Cette énergie fossile à faibles émissions offre une sécurité énergétique dans le cadre de la transition vers une société neutre en carbone. Chaque pays et région évoluent à leur rythme dans cette transition.

Là où le marché est prêt à franchir le pas vers des molécules neutres en carbone, Fluxys, entreprise d'infrastructures énergétiques, se tient également prête à réaliser la transition vers un avenir hybride dans lequel molécules neutres en carbone et électricité renouvelable jouent un rôle complémentaire dans le système énergétique.

La puissance de la molécule

Pour décarboner le système énergétique, tous les moyens doivent être mobilisés. Comme le montrent les projections de la Commission européenne pour 2050, un système énergétique zéro émission nette sera probablement basé sur environ 50 % d'électricité neutre en carbone et sur environ 50 % de molécules neutres en carbone telles que l'hydrogène, le biométhane, le méthane synthétique et les biocarburants.

Les systèmes gazier et électrique doivent dès lors travailler en tandem. Cela implique une électrification à partir d'électricité verte et des molécules propres là où cela s'avère nécessaire ou plus adapté, compte tenu des coûts, de la sécurité d'approvisionnement et de la réduction des émissions de carbone.

Recherche et développement

La politique de recherche et de développement de Fluxys est axée sur la recherche appliquée afin d'acquérir les connaissances et technologies qui permettront au groupe de renforcer et de développer ses activités. Une partie de la recherche vise à optimiser l'exploitation des infrastructures gazières.

En outre, Fluxys est active dans un large éventail d'initiatives visant à élargir son expertise dans divers domaines du transport de l'hydrogène et d'autres molécules pour un avenir neutre en carbone. Il s'agit aussi bien de projets de recherche que de projets industriels avec des partenaires dans lesquels la recherche constitue une part importante de la collaboration. Retrouvez plus d'informations sur les initiatives liées à la recherche sur la transition énergétique dans le chapitre "Transporter l'énergie l'avenir", p. 48.

Fluxys mène son programme de recherche appliquée en collaboration avec le monde académique, des partenaires ou d'autres entreprises gazières européennes, et sous l'égide de plusieurs organisations :

- le Pipeline Operators Forum (POF)
- le Groupe européen de Recherches gazières (GERG)
- le Comité européen de normalisation (CEN)
- le European Pipeline Research Group (EPRG)
- l'Organisation internationale de normalisation (ISO)
- EASEE-gas (European Association for the Streamlining of Energy Exchange – gas)
- Marcogaz, l'association technique de l'industrie du gaz naturel en Europe

Le collectif, notre force motrice

Nos collaborateurs constituent notre atout : des hommes et des femmes plus engagés et motivés que jamais qui s'investissent quotidiennement pour faire bouger les lignes. L'ingéniosité, l'esprit d'entreprise et le travail d'équipe sont les clés pour réussir à atteindre l'objectif de neutralité carbone. Ces qualités sont le moteur de notre succès et nous donnent confiance en l'avenir.

Notre raison d'être

Shaping together a bright energy future

Nous nous engageons à continuer de construire un avenir énergétique plus vert pour les générations futures. Personnes, industries et société, nous avons tous besoin d'énergie pour nous développer et prospérer. Fluxys répond à ce besoin en transportant l'énergie dans son infrastructure. Nous acheminons du gaz naturel tout en ouvrant la voie au transport de l'hydrogène, du biométhane ou de tout autre vecteur énergétique neutre en carbone ainsi que du CO_2, dont nous visons à faciliter le captage, l'utilisation et le stockage.

together

L'écosystème énergétique est complexe, et la demande croissante en énergie au service du progrès humain, associée à un besoin mondial de rendre l'énergie plus durable, représentent un défi qui requiert la mobilisation de tous. Redessiner le système énergétique n'est pas un exercice simple. Nous pouvons y arriver si nous travaillons tous ensemble. **Together** signifie l'ensemble de nos parties prenantes : nos collaborateurs, nos actionnaires, nos partenaires industriels, nos clients, les citoyens et tous les acteurs du système énergétique. Chez Fluxys, nous sommes persuadés que la réussite passe par cette collaboration.

bright

Bright: c'est avec optimisme que nous osons affirmer que notre infrastructure, avec sa capacité de stockage d'énergie et avec des gaz verts, tels que l'hydrogène et le biométhane, jouera un rôle considérable dans la transition vers un avenir énergétique neutre en carbone pour tous.

future

Le mot **future** comporte une notion de responsabilité. Grâce à nos compétences uniques en tant qu'entreprise européenne d'infrastructures énergétiques, nous nous devons de contribuer à un avenir plus vert pour les générations futures.

Notre stratégie

En route vers un avenir énergétique vert via des investissements en Belgique, en Europe et au-delà

Continuer à évoluer et croître en Belgique et en Europe

Nous travaillons quotidiennement à notre excellence opérationnelle en Belgique et en Europe et optons pour une croissance sélective en vue d'un avenir pauvre en carbone

Transporter l'énergie de l'avenir

Nous soutenons des initiatives en faveur du biométhane, explorons de nouvelles technologies et investissons dans des infrastructures pour transporter de l'hydrogène, du CO_2 et d'autres molécules en vue d'un avenir pauvre en carbone

Investir en dehors de l'Europe

Nous ciblons les infrastructures qui soutiennent la transition énergétique

Nos actionnaires

Nos actionnaires au 30 mars 2022

Publigaz gère les intérêts des communes belges dans Fluxys.

Caisse de dépôt et placement du Québec est une institution financière qui gère des fonds provenant principalement de régimes de retraite et d'assurances publiques et privées au Canada (Québec). Dans les secteurs du transport de gaz naturel et de son infrastructure, la Caisse a acquis une expérience considérable via ses participations dans des entreprises de transport et de distribution de gaz naturel aux États-Unis, au Canada et en Europe.

La **Société Fédérale de Participations et d'Investissement (SFPI)** est un holding fédéral belge créé pour gérer, pour le compte de l'État belge, les participations dans des entreprises publiques et privées qui revêtent un intérêt stratégique et économique pour le pays.

Depuis 2012, les **membres du personnel et le management du groupe Fluxys** ont eu plusieurs fois la possibilité de devenir actionnaires de Fluxys.

Notre structure

Structure simplifiée du groupe Fluxys au 30 mars 2022

Notre gouvernance

Aspects légaux

Fluxys est soumise à la législation belge. Dans ce cadre, la société a rédigé une Charte de gouvernement d'entreprise qui décrit son fonctionnement. Cette charte contient entre autres un règlement d'ordre intérieur pour le Comité d'audit et le Comité de nomination et de rémunération créés par le Conseil d'administration.

Code de bonne conduite

De plus, Fluxys a élaboré un Code de bonne conduite décrivant les principes d'intégrité, d'éthique et de conduite générale applicables à tous les employés de l'organisation.

Évolution de la composition du Conseil d'administration en 2021

a. Désignation définitive en tant qu'administrateur

Monsieur Luc Hujoel a donné sa démission en qualité d'administrateur avec effet au 26 janvier 2022.

Sur avis du Comité de nomination et de rémunération, monsieur Abdellah Achaoui a été provisoirement coopté comme administrateur par le Conseil d'administration du 26 janvier 2022 en remplacement de monsieur Luc Hujoel, dont le mandat vient à échéance à l'issue de l'Assemblée générale ordinaire du 10 mai 2022.

L'assemblée générale du 10 mai 2022 doit se prononcer sur sa nomination définitive en tant qu'administrateur.

b. Renouvellement de mandat d'administrateur

Le mandat d'administrateur de monsieur Abdellah Achaoui viendra à échéance à l'issue de l'Assemblée générale ordinaire du 10 mai 2022.

Sur proposition du Conseil d'administration et après avis du Comité de nomination et de rémunération, il est proposé à l'Assemblée générale ordinaire du 10 mai 2022 de renouveler pour une période de 6 ans le mandat d'administrateur de monsieur Abdellah Achaoui. Son mandat est rémunéré conformément aux principes arrêtés par l'Assemblée générale ordinaire du 11 mai 2021 et viendra à échéance à l'issue de l'Assemblée générale ordinaire de mai 2028.

Émoluments et jetons de présence des administrateurs

L'Assemblée générale ordinaire du 11 mai 2021 a fixé les émoluments et les jetons de présence distribués aux administrateurs comme suit :

- une rémunération fixe de 12 500 EUR par an, par administrateur, sous réserve de participation à au moins deux tiers des séances
- des jetons de présence de 500 EUR par réunion du Conseil d'administration et des comités
- un administrateur ne peut jamais recevoir plus de 20 000 EUR par an.

Commissaire

L'Assemblée générale ordinaire s'est prononcée sur les émoluments annuels de la EY, Réviseurs d'entreprises SRL.

Pour son mandat en tant que commissaire auprès du groupe Fluxys NV, EY a perçu en 2021 des émoluments de 481.312 EUR.

En outre, EY a réalisé d'autres missions pour un montant total de 62 711 EUR.

Le mandat du commissaire, EY Réviseurs d'entreprises SRL, ayant son siège social à De Kleetlaan 2, 1831 Diegem, inscrite au RPM sous le numéro 0446.334.711, représentée par :

- Marnix Van Dooren & C° SRL, représentée par son représentant permanent Monsieur Marnix Van Dooren
- Wim Van Gasse SRL, représentée par son représentant permanent Monsieur Wim Van Gasse

viendra à échéance à l'issue de l'Assemblée générale ordinaire du 10 mai 2022.

Sur la base de l'avis du comité d'audit, le Conseil d'administration a recommandé à l'Assemblée générale ordinaire de renouveler le mandat du commissaire, exercé par EY Réviseurs d'entreprises SRL, pour une nouvelle période de 3 ans, venant à échéance à l'issue de l'Assemblée générale ordinaire de 2025 et pour des honoraires de 121.397 EUR/an, qui seront indexés annuellement.

Composition des organes de gestion au 30 mars 2022

Conseil d'administration

- **Daniël Termont**, président du Conseil d'administration
- **Claude Grégoire**, vice-président du Conseil d'administration
- **Pascal De Buck**, administrateur délégué et CEO
- **Abdellah Achaoui**
- **Jos Ansoms**
- **André Boulanger**
- **Patrick Côté**
- **François Fontaine**
- **Andries Gryffroy**
- **Ludo Kelchtermans**
- **Renaud Moens**
- **Josly Piette**

Comité d'audit

- **Renaud Moens**, président du Comité d'audit
- **Patrick Côté**
- **Ludo Kelchtermans**
- **Pascal De Buck,** administrateur délégué et CEO (invité avec voix consultative)

Comité de nomination et de rémunération

- **Ludo Kelchtermans,** président du Comité de nomination et de rémunération
- **Renaud Moens**
- **Pascal De Buck,** administrateur délégué et CEO (invité avec voix consultative)

Management team

La management team est chargée de la gestion journalière et opérationnelle de la société.
La management team formule également au Conseil d'administration des propositions d'investissements dans le cadre de la stratégie de l'entreprise.

- **Pascal De Buck**, administrateur délégué et CEO
- **Arno Büx**, Chief Commercial Officer
- **Christian Leclercq**, Chief Financial Officer
- **Peter Verhaeghe**, Chief Technical Officer

Management Team :
Peter Verhaeghe,
Pascal De Buck,
Arno Büx,
Christian Leclercq

Notre processus de gestion des risques

Notre approche

Fluxys applique un système de gestion des risques basé sur l'ISO 31000. L'objectif est d'ajouter une valeur durable maximale aux activités de l'organisation. À cet effet, nous dressons un inventaire des potentielles répercussions de l'incertitude – tant positives que négatives – qui peuvent avoir une incidence sur l'organisation. La gestion des risques est intégrée dans la stratégie, les décisions commerciales et les activités de l'entreprise.

Acteurs dans le processus

Toutes les filiales, dont Fluxys est l'actionnaire de contrôle, identifient, analysent et évaluent leurs propres risques et décrivent la manière dont les risques sont gérés. Les directions de ces filiales répertorient les principaux risques, les contrôles et les mesures de mitigation. Le Comité d'audit et de risques examine chaque année l'ensemble des principaux risques, contrôles et mesures de mitigation.

Le département Risk coordonne et soutient le processus de gestion des risques à l'échelle de l'entreprise en appliquant une approche systématique. Ce système est approuvé par le Comité d'audit et de risques.

Le processus d'analyse de risques sert à examiner les répercussions financières et l'incidence sur la sécurité, la garantie d'approvisionnement, la durabilité, le climat et la réputation de l'entreprise. Les analyses de risques sont réalisées à court, moyen et long termes. Les principaux risques font l'objet d'un suivi trimestriel.

Processus de contrôle interne

Le modèle de contrôle interne utilisé pour gérer nos risques et effectuer des contrôles dans les filiales, dont Fluxys est l'actionnaire de contrôle, est le modèle dit des *3 lignes* de défense.

Première ligne	Deuxième ligne	Troisième ligne
• Les fonctions de contrôle de première ligne sont les départements eux-mêmes, qui sont responsables de la détection des risques dans leur domaine et de la mise en place de contrôles et mesures efficaces	• Les fonctions de contrôle de deuxième ligne se composent des collaborateurs Risk, des collaborateurs Compliance, et (pour certains aspects) des départements Finance, Sécurité, Santé et Environnement, et Sécurité informatique • Elles donnent des directives aux fonctions de contrôle de première ligne concernant la gestion des risques, le respect de la réglementation, des directives et des règles internes, le suivi du budget ainsi que la sécurité du personnel, des installations, des systèmes informatiques et des informations	• En tant que fonction de contrôle de troisième ligne indépendante, l'Audit interne est responsable du contrôle des processus d'entreprise • L'Audit interne effectue des audits basés sur les risques afin de vérifier l'efficacité et la performance du système interne de contrôle et des processus Le département réalise également des audits de conformité afin de garantir l'application des directives et processus de manière cohérente

Aperçu des principaux risques

Risques du marché et risques régulatoires	Mesures
• La transition du marché de contrats à long terme vers des contrats à court terme donne lieu à des sources de revenus plus volatiles • Chaque modification du cadre régulatoire peut avoir des répercussions considérables sur les activités, les résultats et la position financière de Fluxys • Baisse de la demande de gaz naturel sur le long terme en Europe due à la transition énergétique : risque qu'une partie de l'infrastructure de Fluxys ne puisse plus être valorisée et/ou que des investissements soient nécessaires pour préparer l'infrastructure aux défis de demain	• Suivi du marché en adaptant continuellement les services existants et/ou en développant les nouveaux services dont le marché a besoin, à des prix compétitifs • Grâce aux technologies digitales, les modèles et processus commerciaux existants peuvent être optimisés ou actualisés afin de traiter de plus grands volumes de réservations à court terme de la manière la plus automatisée possible • Projets et Recherche & développement pour devenir le transporteur des molécules pour un avenir neutre en carbone • Investissements en dehors de l'Europe dans des régions où la demande énergétique connaît une croissance soutenue et dans des infrastructures ou projets favorisant la transition énergétique

Risques géopolitiques	Mesures
Fluxys dispose principalement d'infrastructures en Europe. Des événements géopolitiques pourraient avoir des répercussions sur le marché européen	Les évolutions géopolitiques sont suivies de près et si elles ont un impact sur les flux d'approvisionnement vers l'Europe, des scénarios alternatifs sont développés afin que nos infrastructures répondent de manière optimale aux besoins en approvisionnement

Risques industriels	Mesures
• Les incidents industriels et certains cyberincidents peuvent entraîner des dommages aux infrastructures de Fluxys, mettre des personnes en danger, causer une indisponibilité avec des répercussions sur la continuité des services et s'accompagner de pertes financières • Émissions de carbone qui peuvent avoir des conséquences sur le plan financier	• Les filiales Fluxys responsables de l'exploitation de l'infrastructure prennent des mesures de prévention, de détection et de réaction pour garantir l'exploitation sûre et continue de l'infrastructure et la gestion des risques relatifs • Dans toutes les entités opérationnelles, la sécurité des systèmes critiques est contrôlée conformément à la directive européenne NIS sur la cybersécurité. En outre, des programmes informent et forment les employés à la cybersécurité ; auxquels s'ajoutent un nombre de mesures techniques et de tests pour s'entraîner à réagir aux cyberattaques. • L'objectif est de devenir climatiquement neutre d'ici 2035

Risques liés au projet	Mesures
Retards, dépassements de budget et risques liés à des projets d'acquisition et d'implémentation	• Analyse de risques et suivi • Suivi rigoureux de l'avancement des projets, audits par des tierces parties

Risques financiers	Mesures
• Risque de contrepartie (concentration et solvabilité) • Changement des conditions sur les marchés des capitaux (risque de liquidité) • Risque de change et risque d'intérêt	• Suivi financier des contreparties en examinant leurs créances, leurs crédits, leurs liquidités, leur solvabilité et leur réputation • Assurances • Garanties des fournisseurs et clients • Politique de Fluxys visant à maintenir un accès privilégié aux capitaux d'emprunt via l'implémentation de lignes de crédit appropriées et confirmées, un solide réseau de banques et d'investisseurs, ainsi qu'en maintenant des paramètres financiers solides et bancables. • Couvrir et surveiller les risques de change et d'intérêt

Risques de corruption	Mesures
Corruption avec pour conséquence un impact négatif sur la réputation commerciale et/ou les résultats financiers de l'entreprise	• Les membres du personnel Fluxys sont soumis au code éthique du groupe, au règlement de travail, aux conventions collectives de travail et à des procédures spécifiques • Les fournisseurs sont soumis aux conditions d'achat, reprenant des dispositions spécifiques en matière de corruption • Processus de contrôle pour s'assurer que les clients, fournisseurs, agents, consultants, etc. respectent les règles anti-corruption • Contrôles internes spécifiques suivis d'un audit interne au moins tous les deux ans

Situation financière : informations clés

Principaux chiffres financiers 2021 (consolidés)

Compte de résultat (en milliers d'euros)	**31.12.2021**	31.12.2020
Produits des activités ordinaires	1.136.297	1.110.664
EBITDA*	809.533	739.528
EBIT*	394.558	320.883
Résultat net	247.094	200.009

Compte de résultat (en milliers d'euros)	**31.12.2021**	31.12.2020 (révisé)
Investissements de la période en immobilisations corporelles	100.886	136.642
Total des immobilisations corporelles	5.213.095	5.343.691
Capitaux propres	3.607.949	3.512.017
Endettement financier net*	2.320.786	3.149.841
Total du bilan consolidé	8.042.330	7.980.403

Ratios financiers	**2021**	2020 (révisé)
Solvabilité Quotient (i) de l'endettement financier net* et (ii) de la somme des capitaux propres et de l'endettement financier net*	39%	47%
Couverture des intérêts Quotient (i) de la somme des FFO* et dépenses d'intérêts et (ii) des dépenses d'intérêts	10,2	8,7
Endettement financier net*/RAB étendue* Quotient (i) de l'endettement financier net et (ii) de la RAB étendue	37%	49%
FFO*/endettement financier net* Quotient (i) des FFO et (ii) de l'endettement financier net	26%	17%
RCF*/endettement financier net * Quotient (i) du RCF et (ii) de l'endettement financier net	17%	11%

Indicateurs	**31.12.2021**	31.12.2020 (révisé)
RAB étendu* (en M€)	6.343,1	6.397,2
Transport	2.925,9	2.935,0
Stockage	228,8	235,6
Terminalling de GNL (en Belgique)	303,0	302,7
Autres investissements corporels hors RAB* (en M€)	2.885,3	2.924,0

*Voir glossaire p. 224

Fluxys SA – Résultats 2021 (consolidés)

Périmètre de consolidation

Les principaux changements durant l'année comptable 2021 peuvent être résumés de la façon suivante :

- prise de participation à concurrence de 29,12 % dans TBG (via Fluxys International SA et Corumba Holding SARL). Cette entité est consolidée selon la méthode de mise en équivalence à partir du deuxième trimestre 2021
- création de Fluxys Brasil SA au deuxième trimestre 2021 sans impact significatif sur les comptes consolidés
- prise de participation à concurrence de 33,33 % dans Hyoffwind SA. Cette entité est consolidée selon la méthode de mise en équivalence à partir de octobre 2021 sans impact significatif sur les comptes consolidés
- prise de participation à concurrence de 11,35 % dans HEH via Fluxys Germany Holding GmbH. Cette entité est consolidée selon la méthode de mise en équivalence à partir du troisième trimestre 2021 sans impact significatif sur les comptes consolidés
- création de FluxGermany SA et FluxDe Holding GmbH au dernier trimestre 2021 sans impact significatif sur les comptes consolidés

Produits des activités ordinaires

Le chiffre d'affaires réalisé par le groupe Fluxys, y compris l'évolution des actifs et passifs régulatoires, est resté stable : 1.136,3 M€ en 2021 contre 1.110,7 M€ en 2020.

Le chiffre d'affaires des activités de transport de gaz a augmenté en Interconnector (26,1 M€), en Belgique (15,5 M€) et en Allemagne (10,3 M€), mais a diminué comme prévu chez FluxSwiss (-21,0 M€), ainsi que le chiffre d'affaires des activités de GNL (-7,7 M€).

Le chiffre d'affaires se décompose comme suit :

- 561,9 M€ générés par les activités de transport, stockage, terminalling et par d'autres activités complémentaires en Belgique, soit 49,5 % du total des produits ordinaires, et
- 574,4 M€ générés par les activités hors de la Belgique, soit 50,5 % du total des produits ordinaires

EBIT

Le groupe Fluxys a généré un EBIT de 394,6 M€ en 2021, soit une augmentation de 73,7 M€ par rapport à 2020 (320,9 M€). Cette hausse provient principalement de la contribution accrue des sociétés mises en équivalence (contribution d'une année entière de TAP et l'acquisition de TBG).

Résultat net

Le résultat net du groupe Fluxys s'élève à 247,1 M€ en 2021 contre 200,0 M€ en 2020, soit une augmentation de 47,1 M€.

La part de Fluxys dans le résultat net s'élève à 194,3 M€ en 2021 contre 146,1 M€ en 2020, ce qui représente une augmentation de 48,2 M€.

Cette évolution reflète l'évolution au niveau de l'EBIT.

Investissements dans des projets d'infrastructure

En 2021, le groupe Fluxys a continué à investir en infrastructure dans ses trois activités de base (transport, stockage et terminalling GNL). Les investissements en Belgique (50,6 M€) concernent principalement la maintenance des installations et pour une partie l'augmentation de la capacité de regazéification tandis que les investissements corporels hors Belgique (50,2 M€) concernent essentiellement les installations en Allemagne.

Participations financières

Le principal investissement du groupe Fluxys en 2021 représente TBG. Par ailleurs, Fluxys a récupéré des fonds de TAP via des réductions de capital.

Fluxys SA – Résultats 2021 (en normes belges)

Le résultat net de Fluxys s'élève à 149.724 k€, contre 127.460 k€, l'année précédente. Le résultat de la société est constitué essentiellement de dividendes versés par Fluxys Belgium et par Fluxys Europe.

Si la proposition d'affectation du résultat est acceptée par l'Assemblée générale, le dividende brut total s'élèvera à 139.199 k€ pour l'exercice 2021, soit un dividende inchangé par rapport à l'année 2020.

Perspectives 2022

Sur la base des informations disponibles à ce jour et sur la base du caractère essentiel des activités de la société ainsi que du cadre réglementaire dans certains pays, nous prévoyons que l'impact potentiel de la situation actuelle en Ukraine et en Russie (et sur les évolutions de marché qui en résultent) sur les états financiers consolidés de 2022 ne sera pas significativement défavorable.

Cadre légal et réglementaire

Depuis le 3 mars 2011, le marché du gaz naturel en Europe est réglementé par le troisième paquet "Énergie" de l'Union européenne.

- Directive 2009/73/CE du Parlement européen et du Conseil du 13 juillet 2009 concernant des règles communes pour le marché intérieur du gaz naturel et abrogeant la directive 2003/55/CE (la 3e directive Gaz)
- Règlement (CE) N° 715/2009 du Parlement européen et du Conseil du 13 juillet 2009 concernant les conditions d'accès aux réseaux de transport de gaz naturel et abrogeant le règlement (CE) N° 1775/2005 (2e règlement Gaz)
- Règlement (CE) N° 713/2009 du Parlement européen et du Conseil du 13 juillet 2009 instituant une agence de coopération des régulateurs de l'énergie (Règlement ACER)

Détermination des tarifs

Général

Un code de réseau relatif aux tarifs (TAR-NC) a été adopté par le règlement (UE) N° 2017/460 de la Commission européenne le 16 mars 2017. Il vise à harmoniser les méthodes de design tarifaire pour le transport du gaz en Europe et fixe diverses exigences en matière de publication de données et consultation sur les tarifs. Ce code a été implémenté pour la première fois pour la période tarifaire actuelle (2020-2023 en Belgique) et le sera de nouveau lors de la détermination des tarifs de la prochaine période régulatoire (2024-2027 en Belgique).

Le groupe Fluxys se compose d'entités régulées (Fluxys Belgium, Fluxys LNG, Fluxys Deutschland & Fluxys TENP, DESFA), d'entités exemptées de régulation pendant une certaine période (Dunkerque LNG, TAP), d'entités sous un modèle marchand (Interconnector UK, Fluxys BBL) et pour finir, d'entités non régulées (FluxSwiss & GMSL). TBG au Brésil fonctionne selon un système réglementé inspiré du modèle de l'UE.

Principes

Principe de revenu des activités de transport/ stockage dans les entités régulées au sein de l'UE

Le transport est une activité à tarifs réglementés au sein de l'UE. Le stockage de gaz, ainsi que les activités de terminalling le sont aussi en Belgique. Le principe de base de la régulation prévoit que les revenus doivent être tels qu'ils couvrent les coûts éligibles et permettent aux actionnaires d'obtenir un rendement équitable (en fonction des capitaux propres régulés alloués et, généralement, du rendement des obligations d'État). À cet effet, les revenus doivent être fixés en tenant compte des éléments suivants :

- charges opérationnelles (inclus les charges pour des nouveaux investissements)
- amortissements autorisés (inclus les amortissements pour des nouveaux investissements)
- coûts de la dette (inclus les coûts pour des nouveaux investissements) et
- marge équitable aux actionnaires (inclus la marge pour des nouveaux investissements)

Explication des revenus régulés

La régulation prévoit des périodes régulatoires d'une durée déterminée (par exemple, 4 ans en Belgique et en Grèce, 5 ans en Allemagne). Avant que la période régulatoire ne commence, le gestionnaire de réseau de transport (GRT) soumet un budget couvrant la période régulatoire (charges opérationnelles, amortissements autorisés, coûts de la dette et marge équitable).

En outre, la quantité de capacités vendues par an (Q) est estimée. Ensuite, le tarif unitaire (T) est calculé en divisant la somme des revenus budgétés – en prenant en considération les éventuelles utilisation ou dotation du compte de régularisation et une éventuelle « inter TSO compensation » (en Allemagne uniquement) – par la somme des capacités vendues estimées au cours de la période. Ce tarif doit être appliqué à l'ensemble des contrats avec des clients au cours de la période convenue (tarif unique par service régulé).

Par ailleurs, il est probable que les chiffres réels d'un exercice comptable diffèrent des montants budgétés pour le calcul tarifaire. C'est pourquoi un décompte est réalisé chaque année. Les chiffres réels sont à ce moment-là comparés à ceux autorisés et les écarts définis sont transférés vers/depuis le compte de régularisation (le mécanisme et le timing d'utilisation de ce compte de régularisation est différent dans les régulations applicables dans chaque pays).

Par exemple, si les revenus facturés aux clients (recettes), calculés en multipliant les quantités effectivement vendues par le tarif applicable, sont supérieurs aux revenus régulés autorisés (la somme des coûts réels à couvrir - les éléments susmentionnés), le surplus doit être transféré des bénéfices et pertes vers le crédit du compte de régularisation (en tant que produits à reporter). Ce surplus peut s'expliquer par plusieurs raisons, par exemple (liste non exhaustive) :

- frais opérationnels en baisse (en Belgique et Grèce)
- éléments basés sur la quantité de gaz effectivement transportée
- capacités vendues

Par contre, si les revenus facturés aux clients (recettes) sont inférieurs à la somme des coûts réels à couvrir, le déficit sera comptabilisé au débit du compte de régularisation (en tant que revenus cumulés) en IFRS.

Par conséquent, les bénéfices et pertes ne comprendront que les revenus régulés autorisés (revenus facturés (recettes) plus/moins les mouvements du compte de régularisation).

Certains régulateurs distinguent les coûts opérationnels gérables et ceux non gérables. Les coûts opérationnels gérables sont les coûts qui peuvent être contrôlés par l'entreprise, contrairement aux coûts non gérables dont l'évolution dépasse le contrôle de l'entreprise.

Comme mesure incitative, une partie de la différence entre le montant budgété et le montant réel des coûts opérationnels gérables peut être allouée à la marge et l'autre partie est affectée au compte de régularisation.

De plus, le groupe Fluxys achète et vend des matières premières (gaz) à des fins d'équilibrage uniquement. L'équilibrage est le fait de vendre et d'acheter du gaz flexible de sorte que le réseau reste dans des limites opérationnelles sûres. Cette activité est totalement régulée.

Principe de revenu des activités de terminalling dans les entités régulées au sein de l'UE

La régulation s'applique aux activités de terminalling de la même manière que pour les activités de transport/stockage. Cependant, certains investissements peuvent être rémunérés via un modèle de taux de rendement interne (comme c'est le cas en Belgique).

Le traitement des différences entre les chiffres autorisés et les chiffres réels est similaire à celui décrit précédemment pour les activités de transport/stockage. Tous les coûts opérationnels de l'activité de terminalling sont considérés comme non gérables en Belgique.

Entités exemptées et régulations pour les interconnexions

Dans certains pays, le régulateur offrait sous certaines conditions une dérogation à la régulation pour une durée déterminée. Ces dérogations encouragent de nouveaux investissements dans les infrastructures de transport/stockage/terminalling en permettant la conclusion de contrats à long terme avec des affréteurs intéressés. C'est le cas de TAP, BBL Company VOF et de Dunkerque LNG, et c'était le cas également pour Interconnector UK jusqu'à septembre 2018. Toutefois, à l'issue de la période de dérogation, la régulation s'applique telle que décrite ci-dessus.

Les entités comme Interconnector UK ou BBL Company VOF sont soumises à une régulation spécifique aux interconnecteurs, en tant que modèle marchand. Dans ce modèle, les principes généraux d'un marché régulé doivent être respectés, mais, les entités bénéficient d'une certaine flexibilité commerciale, entre autres concernant les revenus à générer. Par exemple, le bénéfice net d'Interconnector UK est plafonné ; si le bénéfice net dépasse le plafond, le surplus est considéré comme une dette régulatoire envers le marché. Le plafond est établi pour une certaine période et peut être revu par le régulateur si les entités démontrent que ce plafond ne leur permet pas de couvrir les coûts opérationnels, les amortissements et la marge équitable pour les actionnaires.

Revenus non régulés

Actuellement, le marché du gaz naturel n'est pas régulé en Suisse. Par conséquent, les revenus de FluxSxiss relatifs à la fourniture de capacités pour le transport de gaz ne sont pas soumis au règlement européen.

En plus des services de fourniture de capacités, le groupe Fluxys offre également des services supplémentaires de support opérationnel via GMSL. Ces services ne sont pas régulés et leurs prix dépendent des contrats et de l'environnement de marché.

Continuer à évoluer et à croître en Belgique et en Europe

Notre approche

Grâce à notre infrastructure, nous offrons une continuité pour l'avenir. Tant que cela est nécessaire, nous assurons un approvisionnement fiable en gaz naturel. Cette énergie à faibles émissions sert de tampon requis dans la transition vers une société neutre en carbone.

Nous travaillons quotidiennement à notre excellence opérationnelle en Belgique et en Europe et optons pour une croissance sélective en vue d'un avenir pauvre en carbone.

Nos priorités en 2021

- Faire en sorte que nos services essentiels continuent d'être assurés en toute sécurité pendant cette pandémie persistante
- Poursuivre les efforts commerciaux pour vendre des capacités supplémentaires
- Réaliser le projet en Belgique pour la conversion du réseau à bas pouvoir calorifique au gaz naturel à haut pouvoir calorifique
- Continuer notre partenariat dans le projet de construction d'un terminal GNL dans la ville de Stade près de Hambourg
- Favoriser les initiatives visant à promouvoir le GNL en tant que carburant de substitution pour les méthaniers et les camions
- Se préparer en Belgique à offrir au marché l'infrastructure pour le transport d'hydrogène et de CO_2 (voir "Transporter l'énergie de l'avenir", p. 46)

Réaction rapide à la pandémie

La pandémie a chamboulé la société pour la deuxième année consécutive. En ces temps incertains, les services essentiels de Fluxys sont restés opérationnels. Les entreprises du groupe se sont pleinement concentrées sur leur rôle crucial au sein de la société et vis-à-vis de leurs clients : la sécurité et la continuité de l'approvisionnement en énergie.

Dans tous les pays, nous nous sommes conformés rigoureusement aux recommandations des autorités afin de limiter la propagation du virus. Tout au long de l'année, avec nos collaborateurs, nous nous sommes adaptés aux mesures corona à mesure qu'elles s'assouplissaient ou se renforçaient.

Efforts particuliers pour la vente de capacités de transport

Suite à l'harmonisation des règles européennes pour l'utilisation des réseaux, les clients actifs dans le transport de frontière à frontière concluent moins de contrats à long terme. Ils réservent néanmoins de plus en plus de capacités à court terme, souvent un jour à l'avance, en fonction des conditions du marché. Dans cette optique, 2021 était une année de volatilité remarquable sur le plan de la demande de capacité, tant en termes de quantités que de direction du flux. L'approche orientée client de nos équipes commerciales a permis une réaction rapide face aux évolutions du marché et la réalisation de ventes de capacité supplémentaires significatives.

En Belgique, les efforts se sont poursuivis dans le cadre des projets de nouvelles centrales électriques. Une proposition commerciale a été élaborée pour plusieurs promoteurs de projets en vue du raccordement des centrales au réseau, et d'autres étapes préparatoires ont également été franchies. Les projets de connexion qui seront effectivement réalisés dépendent des centrales électriques qui seront construites.

Capacités disponibles dans toutes les directions

Le défi pour nos équipes opérationnelles dans les différents pays consiste à préparer l'infrastructure à la circulation des flux dans toutes les directions. Cela s'est encore marqué en 2021; année caractérisée par une évolution des configurations d'approvisionnement du marché européen. Les développements géopolitiques en 2022 montrent également que le déploiement des infrastructures en toute flexibilité est d'une grande importance pour la sécurité d'approvisionnement.

Fin 2021, les besoins de l'Allemagne et des Pays-Bas en approvisionnement en provenance de la Belgique ont été particulièrement élevés. Et nous avons été en mesure de répondre à ces besoins, d'une part, via les gazoducs reliant le Royaume-Uni et les champs norvégiens et d'autre part, par des approvisionnements en GNL dans les terminaux de Zeebrugge et de Dunkerque.

La possibilité d'approvisionner le marché à partir de l'Italie et de la France vers l'Allemagne en passant par la Suisse s'est révélée constituer un atout de taille pour la sécurité d'approvisionnement au cours de l'année.

Malgré le Brexit, la canalisation Interconnector s'est à nouveau imposée comme un élément clé de la chaîne d'approvisionnement, tant pour le Royaume-Uni que pour l'Europe continentale : en janvier et au troisième trimestre, la canalisation a transporté de grandes quantités de la Belgique vers le Royaume-Uni et à la fin de l'année, des flux importants ont été transportés du Royaume-Uni vers la Belgique.

Un trafic de navires plus important dans les terminaux GNL

Le trafic de navires au Terminal GNL de Zeebrugge a tourné à plein régime en 2021. Il a accueilli 181 navires, battant ainsi le record précédent de 172 navires, enregistré en 2020. Mai 2021 était le mois le plus chargé en termes de trafic maritime au Terminal, avec 26 navires amarrés. Le Terminal GNL de Dunkerque a aussi vu son trafic augmenter en 2021 : au total, 62 navires ont accosté, contre 53 l'année précédente.

Terminal GNL Zeebrugge : totalité des capacités de regazéification supplémentaires vendue

Début 2021, le Terminal GNL a clôturé avec succès l'Open Season pour des capacités de regazéification supplémentaires. La capacité proposée d'environ 10,5 GWh/h a été totalement réservée.

Sur la base de la capacité réservée, la décision finale d'investissement a été prise de construire l'infrastructure supplémentaire nécessaire au Terminal GNL. Trois regazéificateurs supplémentaires à l'eau de mer sont en construction. Les nouvelles installations permettront de réduire significativement les émissions du Terminal.

Partenaire dans le projet de terminal GNL à Stade

Hanseatic Energy Hub (HEH) prépare la construction d'un terminal GNL à Stade près d'Hambourg et Fluxys est devenue partenaire du projet en 2021. En tant que partenaire industriel, Fluxys joue un rôle important dans le développement commercial, technique et opérationnel du terminal et prendra également en charge l'exploitation de l'installation lorsque la décision finale d'investissement pour la construction sera prise. La décision finale d'investissement dépend, entre autres, de la demande du marché et est prévue pour 2023.

Le terminal GNL à Stade pourra grandement aider l'Allemagne dans son approche pour un mix énergétique diversifié. Ce projet est une opportunité pour Fluxys de diversifier et de renforcer sa présence dans des infrastructures en Allemagne en étant orientée vers l'avenir. En effet, le terminal à Stade est conçu comme une installation zéro émission, car elle utilise la chaleur des industries à proximité dans le processus de regazéification. Dans une phase ultérieure, le terminal pourra également accueillir davantage de vecteurs énergétiques neutres en carbone.

Passage du gaz naturel à bas pouvoir calorifique au gaz naturel à haut pouvoir calorifique

Épuisement des sources de gaz naturel à bas pouvoir calorifique

La diminution de la production issue du champ de Groningen, une source de gaz naturel à bas pouvoir calorifique (ou gaz L), incite les Pays-Bas, entre autres mesures, à procéder à un arrêt graduel de l'exportation de gaz L vers la Belgique, la France et l'Allemagne entre 2020 et 2030.

En raison de la baisse prévue des exportations de gaz L à partir des Pays-Bas, la Belgique, la France et l'Allemagne adaptent leurs réseaux pour remplacer progressivement les importations de gaz L par du gaz naturel à haut pouvoir calorifique (gaz H) en provenance d'autres sources, afin de garantir la continuité de l'approvisionnement en gaz naturel.

Conversion L-H en Belgique : 5 ans plus tôt que prévu

L'infrastructure de Fluxys en Allemagne ne transporte pas de gaz L et ne doit donc pas être convertie. Par contre, l'infrastructure en Belgique comprend bel et bien un réseau pour le gaz L. Actuellement, la Belgique importe environ 40 TWh de gaz L par an pour la consommation sur le marché belge, soit près de 20 % des consommations. Parallèlement, le réseau belge sert également de corridor permettant d'acheminer du gaz L vers la France.

Après plusieurs projets de conversion à petite et moyenne échelle pour le passage du gaz L au gaz H sur la période 2016-2020, nous avons réalisé en 2021 pour la première fois une conversion d'envergure impliquant plus de 300 000 raccordements, en collaboration avec les gestionnaires de réseau de distribution Sibelga, Fluvius et Ores. Malgré les restrictions liées aux mesures corona, la conversion a pu être terminée dans les délais. Grâce à la coopération active avec les gestionnaires de réseau de distribution, la suite du programme de conversion a également été raccourcie de cinq ans. L'ensemble du marché du gaz naturel à bas pouvoir calorifique sera converti d'ici 2024, au lieu de 2029.

Nouveaux tronçons de canalisation pour TENP I

L'infrastructure TENP en Allemagne comprend deux canalisations : TENP I et TENP II. Sur base d'un examen approfondi, la capacité disponible dans TENP I est limité depuis 2017 par mesure de précaution en raison de la qualité de l'infrastructure. Afin d'apporter une solution à cette situation, Fluxys TENP et Open Grid Europe, actionnaires de l'infrastructure TENP, ont pris la décision finale d'investissement en 2021 pour les nouveaux tronçons de canalisation et ont entamé les procédures d'autorisation.

Pour ce faire, il a également été tenu compte des besoins en capacité de Baden-Württemberg dans le cadre de la sortie du nucléaire et de l'arrêt progressif de la production d'électricité à partir du charbon. Les investissements pour les nouveaux tronçons de canalisation ont été approuvés par le régulateur allemand BNetzA dans le cadre du Plan de développement du réseau 2018 et 2020. Jusqu'à la mise en service des nouveaux tronçons de canalisation, la capacité disponible dans l'infrastructure reste limitée au niveau actuel.

EUGAL : mise en service totale

Fluxys détient une participation de 16,5 % dans les canalisations EUGAL en Allemagne (Europäische Gas-Anbindungsleitung). Il s'agit de deux canalisations parallèles pour transporter du gaz depuis le nord de l'Allemagne vers le sud en direction de la République tchèque et de l'ouest de l'Allemagne. Fin 2019, EUGAL a mis la première canalisation en service et en avril 2021, la deuxième canalisation ainsi qu'une station de compression étaient opérationnelles.

L'infrastructure Fluxys : diverses solutions pour l'acheminement vers l'Allemagne

L'Allemagne a besoin de flux d'approvisionnement supplémentaires pour diverses raisons. Du côté de la demande, aux côtés des sources renouvelables, de nouveaux approvisionnements sont nécessaires pour compenser la sortie du nucléaire et l'arrêt progressif de la production d'électricité à partir du charbon et du lignite. L'Allemagne a également besoin de nouvelles importations pour remplacer la baisse des volumes de gaz L en provenance des Pays-Bas. Par ailleurs, l'Allemagne cherche des possibilités de diversifier au maximum son portefeuille d'approvisionnement. L'infrastructure de Fluxys propose des solutions de différentes manières.

Via le point d'interconnexion belgo-allemand Eynatten à l'ouest :
grâce à la connexion directe des terminaux GNL de Zeebrugge et Dunkerque avec le réseau belge, l'approvisionnement à partir de l'ouest de l'Allemagne offre la possibilité de diversifier en toute souplesse son portefeuille d'approvisionnement en GNL.

Via le point d'interconnexion belgo-allemand Wallbach au sud :
grâce à la possibilité que nous offrons, via la canalisation Transitgas en Suisse, non seulement d'acheminer les flux vers le sud depuis l'Allemagne vers l'Italie, mais également vers le nord, depuis l'Italie vers l'Allemagne.

Les canalisations NEL et EUGAL qui permettent l'acheminement vers le sud et l'ouest : l'association des gestionnaires de réseaux de transport de gaz FNBGas étudie le rôle que peuvent jouer ces gazoducs dans le transport en aval depuis les terminaux GNL qui pourraient être construits dans le nord de l'Allemagne.

Le **projet d'un terminal GNL à Stade** près d'Hambourg pourra grandement aider l'Allemagne dans son approche pour un mix énergétique diversifié.

DESFA en plein développement

Fluxys a acquis, avec les entreprises d'infrastructures énergétiques italienne et espagnole Snam et Enagás et avec le partenaire grec DAMCO, une participation à hauteur de 66 % dans DESFA, le propriétaire et gestionnaire du réseau haute pression et du terminal GNL de Revithoussa en Grèce. D'un point de vue européen, la Grèce revêt une importance stratégique, car avec la canalisation TAP et les diverses autres initiatives en phase de projet, le pays forme un axe important pour la diversification des sources et des routes d'approvisionnement de gaz naturel, et pourrait ainsi se transformer en plaque tournante dans le Sud-Est de l'Europe. En tant que partenaires industriels, Fluxys et ses partenaires de consortium mettent leur expertise à disposition afin que DESFA puisse exploiter pleinement sa position stratégique dans la région méditerranéenne.

Dans ce contexte, DESFA est devenue fin 2021 partenaire à 20 % dans le projet de construction d'une unité flottante de stockage et de regazéification de GNL (FSRU) à hauteur d'Alexandroupolis. Cette installation permettra de renforcer la diversité des sources pour le marché grec et le rôle de transit de la Grèce vers la Bulgarie. Début 2022, la décision d'investissement finale pour le projet a été prise.

La Grèce a vu la demande de gaz naturel augmenter de presque 11 % pour atteindre environ 70 TW en 2021 et cette hausse est principalement due à une production accrue d'électricité au gaz naturel. Dans le cadre de la mise à jour annuelle de son Plan de développement du réseau, DESFA a repris dans son programme d'investissement des projets supplémentaires en ligne avec le Plan national Énergie-Climat. Le projet pour une canalisation de plus de 160 km en Macédoine occidentale évolue positivement. La canalisation est une clé importante pour répondre à l'arrêt progressif de la production d'électricité au lignite. À la lumière de la sécurité d'approvisionnement pour la Grèce, DESFA examine également les possibilités de stockage souterrain.

En outre, en 2021, le nouveau terminal d'importation de GNL d'Al-Zour au Koweït pour lequel DESFA a un contrat d'exploitation et de maintenance a été mis en service.

Première année couronnée de succès pour la Trans Adriatic Pipeline

Fluxys est partenaire à 19 % dans la canalisation Trans Adriatic Pipeline (TAP). Cette dernière forme la branche ouest du Corridor gazier sud-européen destiné à approvisionner l'Europe en gaz naturel provenant de l'Azerbaïdjan. La mise à disposition d'une nouvelle source fait de TAP un chaînon important dans la diversification des sources et la sécurité d'approvisionnement en gaz naturel pour l'Europe.

La pose de la canalisation a commencé en 2016 et sa mise en service a eu lieu au dernier trimestre de 2020. 2021, première année opérationnelle complète du TAP, fut un succès. L'infrastructure a une capacité de 10 milliards de mètres cubes par an et en 2021, la canalisation a transporté au total plus de 8 milliards de mètres cubes.

Implication dans le GNL à petite échelle

Fluxys mise pleinement sur des infrastructures et des services visant à mettre à disposition de petites quantités de GNL comme carburant de substitution pour le transport maritime, le transport routier ou en tant qu'énergie pour des sites industriels qui ne disposent pas d'un réseau de gaz naturel à proximité. L'avantage de l'infrastructure de GNL à petite échelle et de la flotte de navires et de camions fonctionnant au GNL est qu'aucun investissement supplémentaire n'est nécessaire pour passer au bio-GNL neutre en carbone à mesure qu'il sera disponible.

Zeebrugge

En novembre 2021, le Terminal GNL a accueilli le 20 000e camion-citerne. Le chargement de camions-citernes de GNL connaît une hausse particulièrement considérable depuis trois ans en raison de la forte augmentation de la demande en GNL pour les navires et les camions. 2021 fut une année record, le nombre de chargements ayant doublé.

Avec le trafic actuel, les stations de chargement de camions existantes arrivent progressivement au maximum de leur capacité d'utilisation. De plus, nous observons un fort intérêt du marché pour la réservation d'un nombre nettement plus élevé de slots de chargement à l'avenir. C'est pourquoi 4 stations de chargement de camions supplémentaires sont en construction au Terminal. Selon le planning, elles seront disponibles à des fins commerciales en 2023.

Anvers

Au port d'Anvers, Fluxys facilite le soutage de navires à l'aide de camions-citernes de GNL. De plus, un point de soutage de GNL permanent où des navires peuvent venir se ravitailler est également en service. En outre, la barge de soutage de GNL Flexfueler 002 a été construite en collaboration avec Titan LNG. Depuis 2021, le navire étend la disponibilité de GNL comme carburant maritime de substitution. L'avantage de la barge de soutage est que les navires ont la possibilité d'être ravitaillés en GNL partout où ils chargent ou déchargent.

Dunkerque

En 2020, le terminal GNL de Dunkerque a mis en service son premier quai de chargement pour les camions-citernes de GNL et l'appontement a été adapté pour pouvoir accueillir également des petits navires de soutage. Le quai de chargement tournait à plein régime en 2021 et fin avril, l'appontement a été marqué par une grande première : le plus grand navire de soutage au monde a effectué des chargements pour faire le plein du plus grand porte-conteneur fonctionnant au GNL.

Revithoussa

Au terminal GNL de Revithoussa, DESFA construit un quai de chargement pour les camions-citernes de GNL et un deuxième appontement pour accueillir des petits méthaniers.

Transporter l'énergie de l'avenir

Notre approche

La transition énergétique est différente dans chaque pays et sur chaque continent. Son approche et son rythme dépendent fortement, entre autres, des spécificités climatologiques, économiques et industrielles. Là où le marché est prêt à franchir le pas vers des molécules neutres en carbone, Fluxys se tient également prête.

Nous soutenons des initiatives en faveur du biométhane, explorons de nouvelles technologies et investissons dans des infrastructures pour transporter de l'hydrogène, du CO_2 et d'autres molécules en vue d'un avenir pauvre en carbone.

Nos priorités en 2021

- Faire des propositions concrètes d'infrastructure hydrogène et CO_2 dans différents pôles industriels en Belgique et proposer des initiatives visant à soutenir l'économie de l'hydrogène avec des infrastructures en Allemagne, en Suisse et en Grèce
- Favoriser les initiatives qui soutiennent le développement du marché du biométhane en Belgique et rendre le bio-GNL disponible au Terminal GNL de Zeebrugge
- Réduire systématiquement notre propre impact sur le climat

Vers une colonne vertébrale européenne de l'hydrogène

Un réseau européen interconnecté pour transporter l'hydrogène constitue la base pour le bon fonctionnement d'une économie de l'hydrogène en Europe. Depuis 2020, Fluxys travaille dans cette optique avec d'autres entreprises d'infrastructures énergétiques au sein de l'initiative European Hydrogen Backbone. Entre-temps, l'initiative a évolué vers un plan commun visant à développer une infrastructure hydrogène spécifique dans 27 pays européens. Ce plan prévoit une colonne vertébrale de l'hydrogène composée en grande partie de l'infrastructure réutilisée qui transporte du gaz naturel aujourd'hui.



Les infrastructures gazières peuvent transporter différents types de molécules, tout comme les infrastructures électriques transportent des électrons provenant de la production à partir de l'éolien, du solaire, du nucléaire et du charbon.

Pour Fluxys, la **Belgique** est le pays-pilote (voir “Construire l’infrastructure hydrogène et CO_2 en Belgique”, page 46).

En **Allemagne**, Fluxys est, au sein de l’association des gestionnaires de réseaux de transport de gaz FNBGas, activement impliquée dans le développement de la vision à long terme en matière d’infrastructure pour le transport de l’hydrogène.

En **Suisse**, FluxSwiss déploie des efforts particuliers pour sensibiliser au potentiel de l’hydrogène et pour faire de la canalisation Transitgas une infrastructure clé de transit international et d’approvisionnement de la Suisse dans la future colonne vertébrale européenne de l’hydrogène.

En **Grèce**, DESFA et TAP sont partenaires d’infrastructure dans le projet White Dragon, une initiative visant à lancer l’économie de l’hydrogène dans le pays.

Initiative colonne vertébrale européenne de l’hydrogène 2021, soutenue par Guidehouse.

Construire l'infrastructure hydrogène et CO_2 en Belgique

Utiliser notre infrastructure durablement pour la transition énergétique

Grâce à sa stratégie axée sur la transition énergétique, Fluxys est prête à utiliser durablement son infrastructure et en faire un instrument clé dans la transition vers une société neutre en carbone. Notre approche s'inscrit parfaitement dans la stratégie de la Commission européenne et du gouvernement fédéral belge en matière d'hydrogène et l'approche climatique régionale.

Compte tenu des évolutions du cadre législatif et régulatoire, nous souhaitons convertir et développer notre infrastructure en un système multiple. En tenant compte des besoins changeants du marché, nous transporterons dans ce système, outre du gaz naturel et du biométhane, également de plus en plus d'hydrogène, de CO_2 ou d'autres molécules nécessaires pour mener à bien la transition énergétique.

Première infrastructure en 2026

Notre approche consistant à prévoir, en Belgique, les infrastructures hydrogène et CO_2 nécessaires se concrétise, en collaboration avec nos clients, les pouvoirs publics, des opérateurs adjacents dans les pays voisins, les gestionnaires de réseau de distribution et d'autres partenaires.

En tenant compte des besoins du marché, l'objectif est de développer l'infrastructure à partir de pôles industriels, de créer des connexions entre ces pôles et avec les pays voisins. Ainsi, grâce aux molécules de demain, nous posons les bases pour consolider durablement le rôle de la Belgique et en faire une plaque tournante énergétique dans le Nord-Ouest de l'Europe.

Nous visons à ce que la première infrastructure hydrogène et/ou CO_2 soit prête pour les utilisateurs d'ici 2026. Début 2021, nous avons demandé au marché les besoins en termes géographique et temporel. En fin d'année et début 2022, nous sommes retournés vers le marché avec des propositions concrètes d'infrastructures hydrogène et CO_2 dans différents pôles industriels. Nous sommes désormais prêts pour le coup d'envoi.

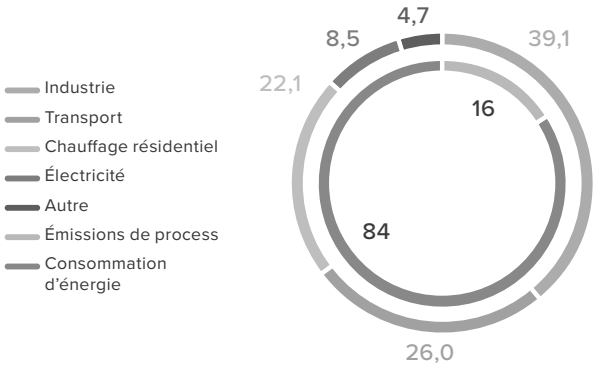
Une infrastructure pour le transport d'hydrogène et de CO_2 : doublé gagnant

En Belgique, environ 40 % des émissions de CO_2 sont issues de la consommation d'énergie ou des processus dans l'industrie. La reconfiguration de notre infrastructure offre une solution rentable pour faire baisser les émissions de CO_2 de l'industrie, apportant ainsi une contribution essentielle à la réalisation des objectifs climatiques.

Procédés industriels pour lesquels l'électricité n'est pas une option – Une série de procédés industriels nécessitent de la chaleur à haute température pour laquelle l'électricité (neutre en carbone) n'est pas une option. Le raccordement de ces industries à des sources d'hydrogène leur permet de passer à une alternative neutre en carbone. Il en va de même pour les industries utilisant des matières premières à forte intensité en carbone.

Procédés industriels générant intrinsèquement des émissions de CO_2 – Le captage et l'utilisation ou le stockage de CO_2 est une technologie considérée comme essentielle pour réduire les émissions de CO_2 et créer des pôles pour la réutilisation circulaire du CO_2 dans la production de biocarburants neutres en carbone, par exemple. Cette technologie est particulièrement importante pour les secteurs difficiles à décarboner dont les processus industriels génèrent des émissions de CO_2. Proposer le transport du CO_2 capté vers des destinations de réutilisation ou de stockage est un élément clé de cette solution.

Belgique : répartition des émissions de CO_2
(en millions de tonnes - source : climat.be)



Divers projets pour le développement du marché de l'hydrogène et des chaînes du CO_2

Fluxys unit ses forces à celles de toute une série de partenaires dans le cadre de plusieurs projets pour que l'hydrogène, en sa qualité de vecteur énergétique, et les chaînes pour le captage et la réutilisation/le stockage de CO_2 trouvent leur place dans le système énergétique et le tissu économique.

Hyoffwind

Hyoffwind est un projet de Virya Energy et Fluxys visant à construire une installation Power-to-Gas qui convertit l'électricité renouvelable en hydrogène vert. Le rôle de Fluxys dans le projet se concentre sur l'infrastructure et est indépendant des aspects commerciaux liés à la production et à la vente d'hydrogène vert.

Hyoffwind a été conçu comme un projet d'installation à échelle industrielle, avec une capacité d'électrolyse de 25 MW pouvant être portée à 100 MW. Début 2022, Hyoffwind a signé un accord avec John Cockerill et BESIX pour la conception et la réalisation de l'installation de production. La décision finale d'investissement pour le projet est prévue dans le courant de 2022.

Importations d'hydrogène

Pour que l'économie de l'hydrogène soit viable, il faut pouvoir produire suffisamment d'électricité renouvelable pour la production d'hydrogène vert. Toutefois, le potentiel de production d'électricité renouvelable comme source d'hydrogène vert est limité en Belgique dans les circonstances actuelles. Une alternative est l'hydrogène bleu : l'hydrogène produit à partir de gaz naturel et où le CO_2 libéré est capturé et stocké ou réutilisé. Les technologies disponibles permettent de capter plus de 95 % du CO_2 libéré et d'autres technologies, comme la pyrolyse, sont en cours de développement pour produire de l'hydrogène à faible teneur en carbone.

L'importation d'hydrogène neutre en carbone représente également une piste importante si l'économie de l'hydrogène se poursuit. Dans ce contexte, DEME, ENGIE, Exmar, Fluxys, le port d'Anvers, le port de Zeebrugge et WaterstofNet ont uni leurs forces et créé une coalition pour l'importation d'hydrogène. Les partenaires ont mené une étude industrielle à grande échelle sur les aspects financiers, techniques et réglementaires de l'ensemble de la chaîne logistique d'importation d'hydrogène (de la production à l'étranger à la livraison par bateaux et par canalisations en Belgique jusqu'à la distribution dans le pays).

Cette étude conclut que l'importation d'hydrogène est techniquement et économiquement faisable. Elle jette les bases de nouvelles étapes, notamment des projets pilotes pour l'acheminement de molécules vertes en provenance de pays où le vent et le soleil sont disponibles en abondance.

La coalition d'importation d'hydrogène est soutenue par Flux50 et a bénéficié d'un soutien financier de l'Agence flamande pour l'innovation et l'entrepreneuriat (Agentschap Innoveren en Ondernemen).

Panneaux à hydrogène

Des chercheurs de la KU Leuven ont mis au point des panneaux à hydrogène innovants qui produisent avec un haut rendement de l'hydrogène vert à partir de la lumière du soleil et de vapeur d'eau présente dans l'air. Un certain nombre de ces panneaux ont été installés sur le toit vert du laboratoire Fluxys à Anderlecht. L'objectif : unir nos forces et procéder à des tests approfondis pendant un an.

Les mesures et les analyses effectuées dans le laboratoire de Fluxys montreront les variations du profil de production et de la composition de l'hydrogène en fonction de l'orientation des panneaux, des conditions météorologiques, du moment de la journée et des saisons. Ces données permettront aux chercheurs de la KU Leuven d'affiner la technologie.

H2GridLab

H2GridLab est une initiative visant à créer, sur le site du gestionnaire de réseau de distribution Sibelga à Anderlecht, un laboratoire participatif pour les tests, les projets pilotes et l'élargissement des connaissances sur l'hydrogène vert, son stockage local, son injection dans un réseau et son rôle dans la décarbonisation de la distribution publique. H2GridLab bénéficie du soutien du Fonds fédéral belge de transition énergétique.

L'objectif est que fin 2022, dans une seconde phase, des installations semi-industrielles telles que des turbines à gaz et des piles à combustible soient développées et testées.

Antwerp@C

Antwerp@C est un projet visant à réduire de moitié, d'ici 2030, les émissions de CO_2 dans le port d'Anvers grâce à la construction d'une infrastructure CO_2 en libre accès. Cette initiative est un partenariat entre Fluxys, Air Liquide, BASF, Borealis, ExxonMobil, INEOS, Port of Antwerp et Total. La décision finale d'investissement sera prise à la fin des études techniques en 2022.

Antwerp@C bénéficie d'une subvention européenne via le programme Connecting Europe Facility. L'aide sert à financer des études sur une canalisation de CO_2 dans le port d'Anvers, une canalisation de CO_2 vers les Pays-Bas et un terminal destiné à liquéfier le CO_2 capté pour l'exportation par navire.



Cofinancé par le mécanisme pour l'interconnexion en Europe de l'Union européenne

Ghent Carbon Hub

Fluxys Belgium, ArcelorMittal Belgium et North Sea Port unissent leurs forces pour le développement d'un terminal de CO_2 en libre accès dans le port de Gand. Le but est de liquéfier le CO_2 qui est capté dans la grande zone portuaire pour l'exportation.

Power-to-Methanol à Anvers

Le méthanol est une matière première à usages multiples essentielle pour l'industrie chimique et a également de nombreuses autres applications. Fluxys est un partenaire d'infrastructure du projet Power-to-Methanol Antwerp, une initiative pour la construction d'une usine modèle en vue de produire annuellement 8 000 tonnes de méthanol durable. Cela permettra d'éviter l'émission d'un volume de CO_2 au minimum équivalent. En 2021, le projet a reçu 1 million d'euros de soutien financier de la part du gouvernement flamand. Les partenaires du projet sont ENGIE, Fluxys, Indaver, INOVYN, Oiltanking, Port of Antwerp et le Vlaamse Milieuholding (holding flamand pour l'environnement).

Réutiliser notre infrastructure de manière optimale : c'est en forgeant qu'on devient forgeron

Avec différents partenaires et institutions académiques, Fluxys mène des études sur les modalités de transport d'hydrogène et de CO_2 dans son infrastructure.

HyFit et Hysource

Deux projets universitaires qui étudient l'influence de l'hydrogène sur l'acier et les soudures des canalisations.

PIPELHYNE

Programme avec GRTgaz, National Grid et Engie pour tester la sensibilité de différents types d'acier à l'hydrogène.

FutureGrid : installation de test pour l'hydrogène

Fluxys Belgium collabore avec son homologue au Royaume-Uni, National Grid, et le gestionnaire de réseau de distribution du nord de l'Angleterre, Northern Gas Networks, au développement d'une installation de test pour le transport d'hydrogène. Le but est de tester le transport d'hydrogène en conditions réelles dans différents domaines, en utilisant des infrastructures gazières existantes qui forment un mini réseau distinct du réseau existant.

Les tests débutent en 2022 et forment un complément important de notre étude sur la réutilisation des infrastructures existantes pour le gaz naturel. Le groupe d'experts DNV et les universités de Durham et d'Édimbourg sont également impliqués dans cette installation test.

Site de stockage souterrain

Sur notre site de stockage souterrain à Loenhout, nous examinons les modalités de stockage de l'hydrogène. En 2021 s'est tenue la phase préparatoire technique pour l'injection d'hydrogène et nous pensons réaliser les premiers tests en 2022.

Autres pistes de recherche

Fluxys explore des recherches supplémentaires avec des universités pour soutenir le développement des infrastructures hydrogène et CO_2. D'autres recherches possibles incluent des solutions supplémentaires pour aider Fluxys à devenir neutre en carbone dans ses propres opérations.

Des études sur une collaboration optimale entre les réseaux de gaz et d'électricité

Le rôle du gaz dans le contexte de la décarbonation

Ce projet universitaire analyse le rôle des gaz renouvelables dans la transition énergétique. Dans cette optique, l'étude élabore un modèle de système énergétique pour soutenir une politique d'énergie renouvelable qui combine à la fois soutien à l'électricité renouvelable et au gaz renouvelable.

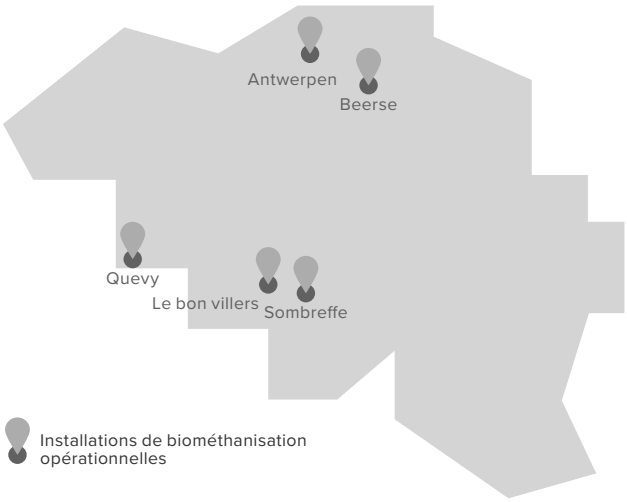
Interactions entre les réseaux énergétiques

Une étude universitaire examine les interactions entre les différents réseaux énergétiques. L'objectif est d'obtenir un modèle de simulation pour le système énergétique belge qui intègre l'électricité, l'hydrogène et le gaz naturel.

Contribuer au développement du marché du biométhane

Dans les starting-blocks

La production de biométhane en Belgique déploie de plus en plus ses ailes, elle reste toutefois en retard sur les développements dans ses pays voisins. Actuellement, cinq installations de biométhanisation sont opérationnelles : deux en Flandre et trois en Wallonie. Une cinquantaine d'installations supplémentaires sont attendues d'ici 2024. La production annuelle peut atteindre environ 1 TWh.



Potentiel important

Valbiom a examiné pour la fédération gazière belge gas.be quelle pourrait être la contribution du biogaz produit localement pour notre pays et est arrivé à un potentiel d'environ un cinquième de la consommation domestique en gaz naturel. En outre, le biométhane pourra également provenir d'autres pays à l'avenir. Pour stimuler le transport transfrontalier de biométhane, un système international de garanties d'origine et de certificats de durabilité doit être mis sur pied.

Producteurs : raccordement au réseau

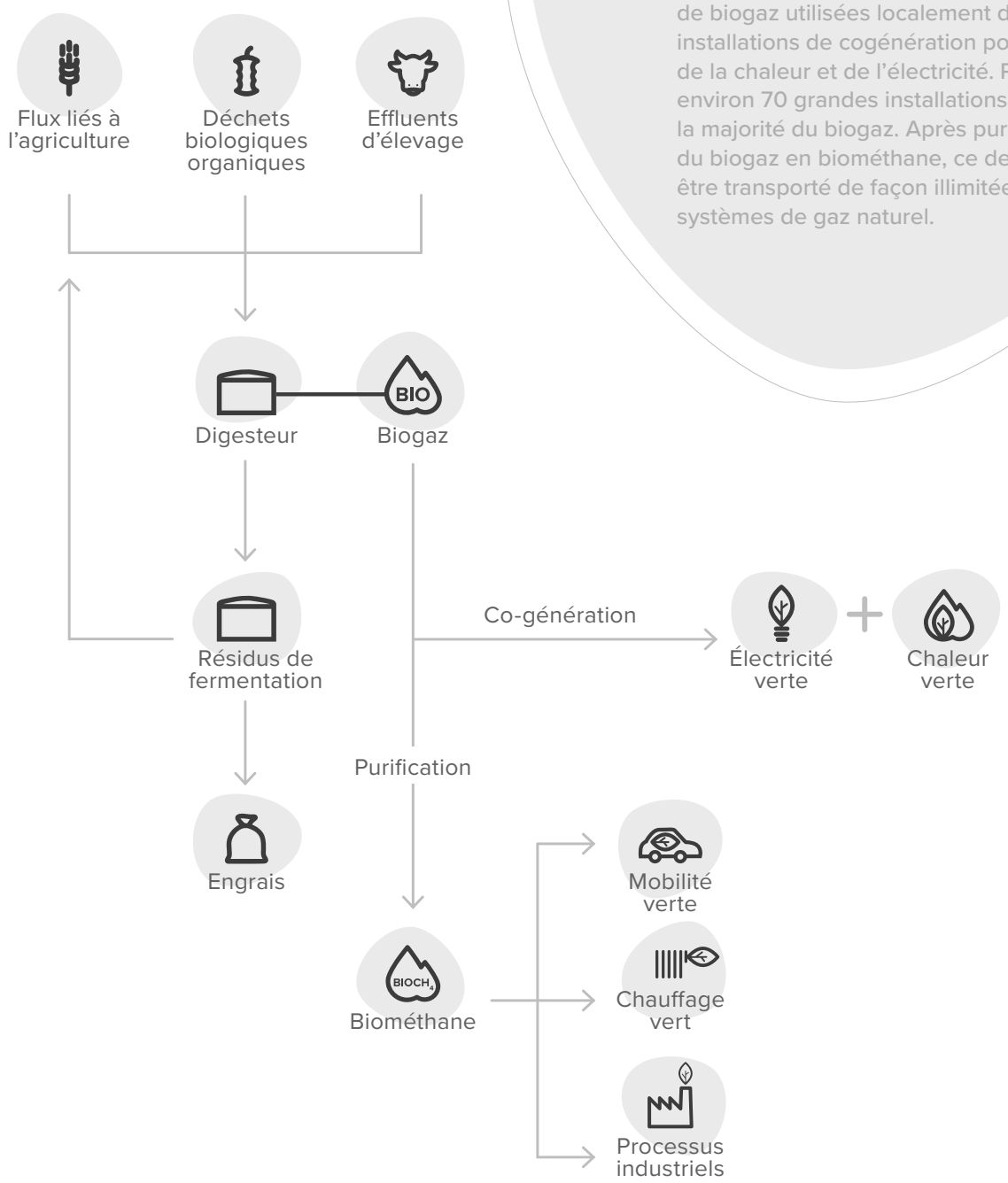
Les grandes installations de biométhane belges ont non seulement la possibilité d'injecter dans les réseaux des gestionnaires de réseau de distribution, mais peuvent aussi se raccorder au réseau haute pression de Fluxys Belgium. Sur base des demandes reçues en 2021, nous nous attendons à réaliser les premiers raccordements directs à notre réseau à partir de 2024.

Terminal GNL à Zeebrugge : bio-GNL disponible

Depuis 2020, le Terminal GNL à Zeebrugge est officiellement certifié et reconnu en Europe pour mettre à disposition du bio-GNL pour le transport. En 2021, environ cent camions-citernes et deux navires de soutage ont été chargés en bio-GNL. Nous nous attendons à ce que la demande de bio-GNL au Terminal augmente fortement dans les années à venir. Avec le bio-GNL, les secteurs du transport maritime et du transport routier lourd peuvent en effet basculer complètement vers la décarbonation.

Le biogaz, neutre en carbone

peut être produit à partir de matières organiques comme de la boue, des déchets verts, des résidus de fruits et légumes et des matières organiques animales comme les bouses de vaches. La Belgique compte aujourd'hui quelque 200 installations de biogaz utilisées localement dans des installations de cogénération pour produire de la chaleur et de l'électricité. Parmi celles-ci, environ 70 grandes installations fournissent la majorité du biogaz. Après purification du biogaz en biométhane, ce dernier peut être transporté de façon illimitée dans les systèmes de gaz naturel.



Réduire systématiquement notre propre impact sur le climat

D'ici 2035, Fluxys vise des émissions nettes nulles de gaz à effet de serre pour ses activités. Cet objectif a été fixé en 2021. En Belgique, nous travaillons depuis 2019 avec un programme global ayant pour objectif initial de réduire de moitié nos émissions de gaz à effet de serre d'ici 2025 par rapport à l'année de référence 2017. Notre programme est dans les temps pour l'atteindre.

3 regazéificateurs supplémentaires à l'eau de mer

sont en construction pour l'augmentation de la capacité d'émission au Terminal GNL de Zeebrugge. Utiliser la chaleur de l'eau de mer pour regazéifier le GNL fera diminuer significativement la consommation d'énergie et par conséquent aussi les émissions au Terminal GNL.

Investir en dehors de l'Europe

Notre approche

Ces dix dernières années, Fluxys est devenue un partenaire de référence pour des projets d'infrastructures énergétiques en Europe. Notre ambition est de poursuivre notre croissance et de saisir les opportunités de se profiler aussi comme partenaire privilégié en dehors de l'Europe.

Nous ciblons les infrastructures qui soutiennent la transition énergétique. Avec une présence plus étendue en dehors de l'Europe, nous pourrons contribuer à l'infrastructure pour les nouvelles chaînes énergétiques afin d'importer de l'hydrogène vert en Europe. Ainsi, nous renforçons par la même occasion notre rôle de transporteur de l'énergie de demain sur le continent.

Une croissance durable sur une base géographique plus large

De nombreuses régions en dehors du Vieux Continent présentent des perspectives importantes de croissance pour la demande en gaz afin de concilier le besoin d'énergie supplémentaire et les défis en matière de climat et de qualité de l'air. Pour Fluxys, cela représente une opportunité supplémentaire pour se développer de manière durable et permet de valoriser notre expertise et nos connaissances sur une base géographique plus large et grâce à l'infrastructure gazière, d'ouvrir également la voie vers un avenir climatiquement neutre en dehors de l'Europe.

Pour la prospection de projets, nos regards sont tournés vers le futur marché des molécules vertes. L'hydrogène vert provenant de régions où il y a beaucoup de soleil et de vent devra en effet être acheminé vers l'Europe. Avec une présence plus étendue hors Europe, nous pourrons ainsi contribuer à l'infrastructure pour les nouvelles chaînes énergétiques afin d'introduire l'hydrogène vert en Europe. De cette façon, nous renforçons notre rôle de transporteur de l'énergie de demain sur le continent.

Fluxys recherche, en dehors de l'Europe, des régions qui présentent de perspectives en matière de demande énergétique associées à un climat d'investissement durable et dans lesquelles l'expérience et l'expertise du groupe apportent une valeur ajoutée aux partenaires potentiels.

Notre priorité en 2021

Notre partenariat dans le gestionnaire de réseau de transport TBG au Brésil

Premier partenariat en Amérique du Sud

En Amérique du Sud, Fluxys a divers projets à l'étude et en avril 2021, nous sommes devenus partenaire minoritaire dans le gestionnaire de réseau de transport brésilien TBG (Transportadora Brasileira Gasoduto Bolívia-Brasil). Fluxys a également installé une filiale à Rio de Janeiro pour gérer sa participation dans TBG et pour explorer des projets en Amérique latine.

Le Brésil a des perspectives de croissance fortes en termes de demande énergétique et le gaz naturel permet de répondre à ce besoin en association avec des sources d'énergie renouvelable. TBG possède et gère un réseau de canalisations de gaz naturel de 2 600 km dans le Sud du Brésil. L'entreprise est l'un des trois principaux gestionnaires de canalisations de gaz au Brésil et son réseau couvre plus d'un quart du réseau principal de canalisations du pays.

L'approche de Fluxys est de partager avec TBG son expérience et son expertise industrielles en matière d'infrastructures gazières et de soutenir le développement de l'entreprise grâce à ce partage de connaissances. En plus de son expertise en matière d'exploitation, Fluxys dispose également de deux décennies d'expérience en matière de réforme régulatoire des marchés gaziers telle que le Brésil est en train d'implémenter. En outre, le travail de pionnier réalisé en Belgique pour le transport de molécules neutres en carbone et de CO_2 apporte une expertise précieuse pour de futurs développements au Brésil et en Amérique latine. Par ailleurs, être actif dans de nouvelles régions crée des perspectives qui peuvent s'avérer utiles pour notre approche en Europe.

Notre personnel et notre organisation

Notre approche

Nos 1 300 collaborateurs constituent notre atout principal. Nos résultats et notre succès sont le fruit de leur engagement et de leurs talents. C'est pourquoi nous investissons dans leur bien-être, leur développement ainsi que dans le renforcement des liens entre eux et avec l'entreprise.

Nos priorités en 2021



Au cours de cette pandémie persistante, continuer à travailler ensemble en toute sécurité pour assurer nos services essentiels, tant à domicile que sur le terrain



Une attention particulière accordée au bien-être et à la santé avec des initiatives ciblées, entre autres un cadre pour le nouveau travail hybride



Faire évoluer notre organisation en fonction de notre stratégie de croissance et nous préparer à la digitalisation et à l'« avenir du travail »



Nouvelle campagne Employer branding avec une attention portée sur notre engagement pour le paysage énergétique climatiquement neutre de demain

Se préparer à l'avenir

En 2021, nous avons une nouvelle fois affiné notre stratégie People & Organisation pour soutenir la stratégie d'entreprise. Elle a été développée autour de trois pôles qui, par le biais d'initiatives et de programmes annuels, permettent de préparer notre entreprise pour l'avenir.

- Se transformer
- Des collaborateurs formés et parés pour l'avenir
- Offrir un emploi gratifiant

Se transformer

Le défi consiste à préparer l'organisation et les collaborateurs aux enjeux de demain dans un paysage en pleine évolution. Pour ce faire, nous mettons en place des stratégies qui permettent aux collaborateurs de s'adapter à la nouvelle façon de travailler et qui contribuent à la réussite de notre transformation.

L'objectif est d'évoluer vers une communauté ouverte et autodidacte d'équipes interconnectées avec un but commun et partagé : la réussite de notre stratégie, jouer un rôle de premier plan dans la transition énergétique. Toutes les équipes collaborent pour transformer les futurs défis en nouvelles opportunités.

Pour y arriver, nous enrichissons nos processus et pratiques avec une approche proactive et tournée vers les données. Nous restons attentifs aux adaptations et à la numérisation afin d'être prêts pour l'avenir. Cela permet aux ressources humaines de transformer continuellement leurs modèles de travail et de les adapter à la nouvelle normalité en ayant pour objectif une organisation qui développe de nouveaux modèles d'entreprise tandis que les activités existantes continuent d'évoluer.

New way of working

Pour la deuxième année consécutive, la pandémie a eu un impact sur le travail. Les collaborateurs dont la fonction le permettait ont travaillé à domicile pendant certaines périodes. Les collaborateurs opérationnels travaillaient selon une nouvelle organisation du travail pour assurer la continuité des services. Cela a donné lieu à de nouvelles manières de travailler et de collaborer dans un environnement de travail et une organisation du travail modifiés. Outre le travail à domicile, l'attention est également portée au travail hybride. Comment rester en contact avec les collègues, collaborer, échanger des informations, etc. lorsqu'on ne vient plus au bureau tous les jours ?

Dans le sillage de la pandémie et des nouvelles méthodes de travail, la fonction de l'environnement de bureau évolue de plus en plus, passant du simple lieu de travail au lieu de rencontre. Dans cette optique, nous étudions comment adapter au mieux l'aménagement de notre siège à Bruxelles à cette nouvelle façon de travailler.

Des collaborateurs formés et parés pour l'avenir

La politique de développement et de formation veille à ce que les collaborateurs disposent des connaissances et aptitudes nécessaires. L'offre est un ensemble varié d'outils d'apprentissage : exercices d'apprentissage dans la fonction ou en dehors de celle-ci, coaching interne ou externe, formations internes ou externes, ainsi qu'une plateforme d'apprentissage en ligne.

Il existe également différents portails d'apprentissage digitaux comprenant des modules d'e-learning et une équipe de coachs digitaux afin de développer davantage les compétences numériques de nos collaborateurs.

La numérisation accélérée par la pandémie s'est également poursuivie au niveau des trajets d'apprentissage : là où cela était possible, des formations classiques étaient converties en trajets numériques ou hybrides. La demande de formation évolue continuellement pour toujours être en ligne avec les besoins de l'entreprise.

Au printemps 2021, nos collaborateurs ont parcouru au total 180 000 km à pied en 2 mois et demi, ce qui équivaut à faire 4,5 fois le tour de la Terre. Compte tenu de ces beaux résultats, les entreprises du groupe Fluxys au Royaume-Uni, en Belgique, en France et en Allemagne ont fait un don de 22.000 euros au total à diverses bonnes causes. L'initiative a motivé de nombreux collaborateurs à rester actifs en période de coronavirus, à partager des photos et à participer à des « promenades Fluxys ».

Sens du travail et employeur de choix

Fluxys est un employeur attractif et attache une grande importance à la familiarisation de son personnel avec le contexte et les défis de l'entreprise. C'est ce qui permet de renforcer son engagement autour de la vision, de la stratégie et des objectifs de l'entreprise. Par le biais de plusieurs canaux, nous fournissons des efforts particuliers afin que les collaborateurs soient systématiquement informés des changements dans le monde de l'énergie, de la manière dont l'entreprise adapte sa stratégie et ses objectifs en fonction de ces changements, et de ce que ces objectifs signifient pour chacun.

Sur la base des objectifs d'entreprise, Fluxys établit ses besoins futurs en personnel afin de déterminer les compétences dont elle a besoin aujourd'hui et dont elle aura besoin demain. Cela implique une approche en matière de recrutement qui soit durable et orientée vers l'avenir : nous voulons que notre offre en tant qu'employeur donne un sens au travail en échange du dynamisme, des compétences et de l'expertise du personnel. Notre raison d'être nous permet de montrer qui est notre entreprise pour qu'il y ait une bonne adéquation avec les futurs collaborateurs.

Comment changerez-vous le monde ?

Notre chasse aux talents continue. Notre nouvelle campagne multimédia nous permet de nous démarquer sur un marché de l'emploi hyper-compétitif et de convaincre des talents à nous aider à construire le monde neutre en carbone de demain.



Favoriser la diversité

Fluxys encourage la diversité sans appliquer de quotas de discrimination positive. La politique du personnel de Fluxys se base sur les compétences des personnes. L'ouverture à d'autres réalités, aux idées d'autres personnes et aux différences individuelles est une exigence fondamentale attendue de chaque collaborateur.

Via la communication relative à l'Employer Branding, Fluxys entend stimuler la diversité et la complémentarité des profils afin que les candidats d'origines, d'opinions ou de préférences différentes se sentent les bienvenus.

Un dialogue social constructif

Un climat social serein est essentiel à la cohésion au sein de l'entreprise et au développement des activités. C'est la raison pour laquelle Fluxys poursuit un dialogue social transparent et constructif avec l'ensemble des travailleurs et des partenaires sociaux.

792 membres du personnel devenus actionnaires

Fin 2021 et début 2022, les membres du personnel ont à nouveau eu la possibilité d'acheter des actions non cotées en bourse du groupe Fluxys. Ce fut un vrai succès et un signe d'engagement et de confiance : 792 membres du personnel sont entre-temps devenus actionnaires du groupe.

RAPPORT DES COMMISSAIRES

EY Bedrijfsrevisoren
EY Réviseurs d'Entreprises
De Kleetlaan 2
B - 1831 Diegem

Tel: +32 (0) 2 774 91 11
ey.com

Rapport du commissaire à l'assemblée générale de Fluxys SA pour l'exercice clos le 31 décembre 2021

Conformément aux dispositions légales et statutaires, nous vous faisons rapport dans le cadre de notre mandat de commissaire de la société Fluxys SA (« la Société »). Ce rapport inclut notre opinion sur le bilan au 31 décembre 2021, le compte de résultats de l'exercice clos le 31 décembre 2021 ainsi que les annexes formant ensemble les « Comptes Annuels », et inclut également notre rapport sur d'autres obligations légales et réglementaires. Ces rapports constituent un ensemble et sont inséparables.

Nous avons été nommés commissaire par l'assemblée générale du 14 mai 2019, conformément à la proposition de l'organe d'administration. Notre mandat vient à l'échéance à la date de l'assemblée générale qui délibérera sur les Comptes Annuels au 31 décembre 2021. Nous avons exercé le contrôle légal des Comptes Annuels durant 3 exercices consécutifs.

Rapport sur l'audit des Comptes Annuels

Opinion sans réserve

Nous avons procédé au contrôle légal des Comptes Annuels de Fluxys SA, comprenant le bilan au 31 décembre 2021, ainsi que le compte de résultats pour l'exercice clos à cette date et l'annexe, dont le total du bilan s'élève à € 3.562.846.117 et dont le compte de résultats se solde par un bénéfice de l'exercice de € 149.724.441.

A notre avis, les Comptes Annuels donnent une image fidèle du patrimoine et de la situation financière de la Société au 31 décembre 2021, ainsi que de ses résultats pour l'exercice clos à cette date, conformément au référentiel comptable applicable en Belgique.

Fondement de notre opinion sans réserve

Nous avons effectué notre audit selon les normes internationales d'audit (International Standards on Auditing – « ISAs »). Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Nos responsabilités pour l'audit des Comptes Annuels » du présent rapport.

Nous nous sommes conformés à toutes les exigences déontologiques qui sont pertinentes pour notre audit des Comptes Annuels en Belgique, y compris celles relatives à l'indépendance.

Nous avons obtenu de l'organe d'administration et des préposés de la Société, les explications et informations requises pour notre audit et nous estimons que les éléments probants recueillis sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Responsabilités de l'organe d'administration dans le cadre de l'établissement des Comptes Annuels

L'organe d'administration est responsable de l'établissement des Comptes Annuels donnant une image fidèle conformément au référentiel comptable applicable en Belgique et aux dispositions légales et réglementaires applicables en Belgique ainsi que du contrôle interne que l'organe d'administration estime nécessaire à l'établissement de Comptes Annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Dans le cadre de l'établissement des Comptes Annuels, l'organe d'administration est chargé d'évaluer la capacité de la Société à poursuivre son exploitation, de fournir, le cas échéant, des informations relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si l'organe d'administration a l'intention de mettre la Société en liquidation ou de cesser ses activités, ou s'il ne peut envisager une autre solution alternative réaliste.

Besloten vennootschap
Société à responsabilité limitée
RPR Brussel - RPM Bruxelles - BTW-TVA BE0446.334.711-IBAN N° BE71 2100 9059 0069
*handelend in naam van een vennootschap:/agissant au nom d'une société

A member firm of Ernst & Young Global Limited

Nos responsabilités pour l'audit des Comptes Annuels

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les Comptes Annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, et d'émettre un rapport du commissaire contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit effectué selon les normes ISAs permettra de toujours détecter toute anomalie significative lorsqu'elle existe. Des anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce qu'elles puissent, individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des Comptes Annuels prennent en se fondant sur ceux-ci.

Lors de l'exécution de notre contrôle, nous respectons le cadre légal, réglementaire et normatif qui s'applique à l'audit des Comptes Annuels en Belgique. L'étendue du contrôle légal des Comptes Annuels ne comprend pas d'assurance quant à la viabilité future de la Société ni quant à l'efficience ou l'efficacité avec laquelle l'organe d'administration a mené ou mènera les affaires de la Société. Nos responsabilités relatives à l'application par l'organe d'administration du principe comptable de continuité d'exploitation sont décrites ci-après.

Dans le cadre d'un audit réalisé selon les normes ISAs, nous exerçons notre jugement professionnel et nous faisons preuve d'esprit critique tout au long de l'audit. Nous effectuons également les procédures suivantes:

- l'identification et l'évaluation des risques que les Comptes Annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, la définition et la mise en œuvre de procédures d'audit en réponse à ces risques et le recueil d'éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie provenant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;
- la prise de connaissance suffisante du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, mais non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de la Société;
- l'appréciation du caractère approprié des règles d'évaluation retenues et du caractère raisonnable des estimations comptables faites par l'organe d'administration, de même que des informations fournies par l'organe d'administration les concernant;
- conclure sur le caractère approprié de l'application par l'organe d'administration du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants recueillis, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de la Société à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport du commissaire sur les informations fournies dans les Comptes Annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport du commissaire. Néanmoins, des événements ou des situations futures pourraient conduire la Société à cesser son exploitation;
- évaluer la présentation d'ensemble, la forme et le contenu des Comptes Annuels, et apprécier si ces Comptes Annuels reflètent les transactions et les événements sous-jacents d'une manière telle qu'ils en donnent une image fidèle.

Nous communiquons à l'organe d'administration, notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit ainsi que les constatations importantes découlant de notre audit, y compris toute faiblesse significative dans le contrôle interne.

Rapport sur d'autres obligations légales et réglementaires

Responsabilités de l'organe d'administration

L'organe d'administration est responsable de l'établissement et du contenu du rapport de gestion, du respect des dispositions légales et réglementaires applicables à la tenue de la comptabilité, ainsi que du respect du Code des sociétés et des associations et des statuts de la Société.

Responsabilités du Commissaire

Dans le cadre de notre mandat de commissaire et conformément à la norme belge complémentaire (Révisée) aux normes internationales d'audit (ISAs) applicables en Belgique, notre responsabilité est de vérifier, dans tous les aspects significatifs, le rapport de gestion, ainsi que le respect de certaines dispositions du Code des sociétés et des associations et des statuts, ainsi que de faire rapport sur ces éléments.

Aspects relatifs au rapport de gestion

A notre avis, après avoir effectué nos procédures spécifiques sur le rapport de gestion, le rapport de gestion concorde avec les Comptes Annuels et ce rapport de gestion a été établi conformément aux articles 3:5 et 3:6 du Code des sociétés et des associations.

Dans le cadre de notre audit des Comptes Annuels, nous sommes également responsables d'examiner, sur la base des renseignements obtenus lors de l'audit, si le rapport de gestion comport une anomalie significative, à savoir une information substantiellement fausse ou autrement trompeuse. Sur la base de nos travaux, nous n'avons pas d'anomalie significative à vous communiquer.

Mention relative au bilan social

Le bilan social, à déposer à la Banque nationale de Belgique conformément à l'article 3:12, § 1er, 8 du Code des sociétés et des associations, traite tant au niveau de la forme qu'au niveau du contenu, des mentions requises par le Code des sociétés et des associations, et ne comprend pas d'incohérences significatives par rapport aux informations dont nous disposons dans notre dossier de contrôle.

Mentions relatives à l'indépendance

Notre cabinet de révision et notre réseau n'ont pas effectué de missions incompatibles avec le contrôle légal des Comptes Annuels et nous sommes restés indépendants vis-à-vis de la Société au cours de notre mandat.

Les honoraires pour les missions supplémentaires qui sont compatibles avec le contrôle légal des Comptes Annuels visés à l'article 3:65 du Code des sociétés et des associations ont été correctement déclarés et ventilés dans les annexes aux Comptes Annuels.

Autres mentions

- Sans préjudice d'aspects formels d'importance mineure, la comptabilité est tenue conformément aux dispositions légales et réglementaires applicables en Belgique.
- L'affectation des résultats proposée à l'assemblée générale est conforme aux dispositions légales et statutaires.
- Nous n'avons pas connaissance d'opération conclue ou de décision prise en violation des statuts ou du Code des sociétés et des associations qui devrait être mentionnée dans notre rapport.

Diegem, le 1 avril 2022

EY Réviseurs d'Entreprises SRL
Commissaire
Représentée par

marnix van dooren
Digitally signed by marnix van dooren
DN: cn=marnix van dooren, email=marnix.van.dooren@be.ey.com
Date: 2022.04.01 11:53:13 +02'00'

wim van gasse
Digitally signed by wim van gasse
DN: cn=wim van gasse, email=wim.van.gasse@be.ey.com
Date: 2022.04.01 11:23:02 +02'00'

Marnix Van Dooren *
Partner

Wim Van Gasse *
Partner

* Agissant au nom d'une SRL

22WVG0079

BILAN SOCIAL

Numéros des commissions paritaires dont dépend la société: 326

ETAT DES PERSONNES OCCUPÉES

TRAVAILLEURS POUR LESQUELS LA SOCIÉTÉ A INTRODUIT UNE DÉCLARATION DIMONA OU QUI SONT INSCRITS AU REGISTRE GÉNÉRAL DU PERSONNEL

Au cours de l'exercice	Codes	Total	1. Hommes	2. Femmes
Nombre moyen de travailleurs				
Temps plein	1001	47,8	32,3	15,5
Temps partiel	1002	15	11	4
Total en équivalents temps plein (ETP)	1003	54,3	36,6	17,7
Nombre d'heures effectivement prestées				
Temps plein	1011	75.164	51.258	23.906
Temps partiel	1012	10.193	6.955	3.238
Total	1013	85.357	58.213	27.144
Frais de personnel				
Temps plein	1021	7.913.076	5.638.650	2.274.426
Temps partiel	1022	2.506.709	1.919.862	586.847
Total	1023	10.419.785	7.558.512	2.861.273
Montant des avantages accordés en sus du salaire	1033	80.880	58.670	22.210

Au cours de l'exercice précédent	Codes	P. Total	1P. Hommes	2P. Femmes
Nombre moyen de travailleurs en ETP	1003	62,1	43	19,1
Nombre d'heures effectivement prestées	1013	100.072	68.605	31.467
Frais de personnel	1023	10.686.036	7.968.577	2.717.459
Montant des avantages accordés en sus du salaire	1033	54.566	40.690	13.876

TRAVAILLEURS POUR LESQUELS LA SOCIÉTÉ A INTRODUIT UNE DÉCLARATION DIMONA OU QUI SONT INSCRITS AU REGISTRE GÉNÉRAL DU PERSONNEL (suite)

A la date de clôture de l'exercice	Codes	1. Temps plein	2. Temps partiel	3. Total en équivalents temps plein
Nombre de travailleurs	105	44	16	51
Par type de contrat de travail				
Contrat à durée indéterminée	110	43	16	50
Contrat à durée déterminée	111	1		1
Contrat pour l'exécution d'un travail nettement défini	112			
Contrat de remplacement	113			
Par sexe et niveau d'études				
Hommes	120	30	12	34,8
de niveau primaire	1200			
de niveau secondaire	1201	1		1
de niveau supérieur non universitaire	1202	4		4
de niveau universitaire	1203	25	12	29,8
Femmes	121	14	4	16,2
de niveau primaire	1210			
de niveau secondaire	1211			
de niveau supérieur non universitaire	1212	4	3	5,9
de niveau universitaire	1213	10	1	10,3
Par catégorie professionnelle				
Personnel de direction	130	37	14	42,4
Employés	134	7	2	8,6
Ouvriers	132			
Autres	133			

PERSONNEL INTÉRIMAIRE ET PERSONNES MISES À LA DISPOSITION DE LA SOCIÉTÉ

Au cours de l'exercice	Codes	1. Personnel intérimaire	2. Personnes mises à la disposition de la société
Nombre moyen de personnes occupées	150	0,2	
Nombre d'heures effectivement prestées	151	457	
Frais pour la société	152	35.494	

TABLEAU DES MOUVEMENTS DU PERSONNEL AU COURS DE L'EXERCICE

ENTRÉES	Codes	1. Temps plein	2. Temps partiel	3. Total en équivalents temps plein
Nombre de travailleurs pour lesquels la société a introduit une déclaration DIMONA ou qui ont été inscrits au registre général du personnel au cours de l'exercice	205	8	1	8,5
Par type de contrat de travail				
Contrat à durée indéterminée	210	6	1	6,5
Contrat à durée déterminée	211	2		2
Contrat pour l'exécution d'un travail nettement défini	212			
Contrat de remplacement	213			

SORTIES	Codes	1. Temps plein	2. Temps partiel	3. Total en équivalents temps plein
Nombre de travailleurs dont la date de fin de contrat a été inscrite dans une déclaration DIMONA ou au registre général du personnel au cours de l'exercice	305	10	1	10,6
Par type de contrat de travail				
Contrat à durée indéterminée	310	8	1	8,6
Contrat à durée déterminée	311	2		2
Contrat pour l'exécution d'un travail nettement défini	312			
Contrat de remplacement	313			
Par motif de fin de contrat				
Pension	340			
Chômage avec complément d'entreprise	341			
Licenciement	342			
Autre motif	343	10	1	10,6
Dont: le nombre de personnes qui continuent, au moins à mi-temps, à prester des services au profit de la société comme indépendants	350			

RENSEIGNEMENTS SUR LES FORMATIONS POUR LES TRAVAILLEURS AU COURS DE L'EXERCICE

	Codes	Hommes	Codes	Femmes
Initiatives en matière de formation professionnelle continue à caractère formel à charge de l'employeur				
Nombre de travailleurs concernés	5801	30	5811	17
Nombre d'heures de formation suivies	5802	658	5812	351
Coût net pour la société	5803	93.092	5813	46.428
dont coût brut directement lié aux formations	58031	93.092	58131	46.428
dont cotisations payées et versements à des fonds collectifs	58032		58132	
dont subventions et autres avantages financiers reçus (à déduire)	58033		58133	
Initiatives en matière de formation professionnelle continue à caractère moins formel ou informel à charge de l'employeur				
Nombre de travailleurs concernés	5821	25	5831	11
Nombre d'heures de formation suivies	5822	441	5832	214
Coût net pour la société	5823	40.449	5833	22.415
Initiatives en matière de formation professionnelle initiale à charge de l'employeur				
Nombre de travailleurs concernés	5841		5851	
Nombre d'heures de formation suivies	5842		5852	
Coût net pour la société	5843		5853	